

saguenay-lac-saint-jean

Léonce Gaudreault, qui est né et a vécu de nombreuses années dans ce qu'il appelle "la région" avec un grand "L", nous conduit autour du lac Saint-Jean et le long des rives du Saguenay. Il nous propose notamment quelques itinéraires et une longue série de choses à voir et à faire pour bien profiter d'une vacance dans ce coin de "Chez Nous".

cahier C



La chute de Val-Jalbert

En route

Avec la venue de la saison estivale, LE SOLEIL visitera avec et pour ses lecteurs toutes les régions du Québec.

En effet, du 27 juin au 19 août, à raison de trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi), le journaliste Jacques Drapeau, accompagné de sa famille, fera la tournée des terrains de camping du Québec, s'arrêtant à quelque 200 festivals à travers la province et visitant chacune des régions du Québec.

Ce sera notre façon à nous de vivre l'été au Québec.



6,000 milles avec les drapeau le 27 juin dans LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LE SOLEIL

132 PAGES 10 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 18 JUIN 1977

81e ANNEE, No 146

PRIX 40¢



L'As de Pique vous dit:

La plus grande garage privé qu'on ait construit était celui de la propriété de William Kissam Vanderbilt à Long Island U.S.A., il pouvait contenir 100 voitures.
(Extrait du Livre des Records de Noel Lacombe)

Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

Les plaines aux Québécois

par Roch DESGAGNE

"Après avoir réexaminé le dossier des festivités de la Saint-Jean Baptiste la Commission des champs de bataille nationaux accorde la permission à "Les Fêtes de la St-Jean Inc." d'organiser une manifestation populaire le 24 juin 1977 selon le programme déposé, aux conditions habituelles, et avec l'assistance de la Ville de Québec. La Commission regrette le fait qu'elle ait dû négocier avec deux comités organisateurs, pour une même fête, au même endroit."

C'est par cette communication laconique remise à la presse, hier soir, que la Commission des champs de bataille nationaux a mis fin à l'imbroglio qui avait très rapidement pris l'allure d'une nouvelle bataille des Plainnes d'Abraham, une guerre verbale qui prenait une forte saveur politique.

A une semaine de la célébration de la fête nationale des Canadiens français, une grande animation entourait les débats publics portant sur le refus essuyé par le groupement des Fêtes de la Saint-Jean quant à l'utili-

sation des Plainnes pour des manifestations populaires le jour de la Saint-Jean.

Québec—Ottawa

L'incident risquait même de dégénérer en un véritable conflit diplomatique entre Québec et Ottawa, hier, car pendant que le ministre canadien des Affaires indiennes et du Nord, Warren Allmand, informait la Chambre des Communes de son intention de faire réviser la décision de la commission, le gouvernement québécois adoptait une résolution de blâme à l'endroit de la Commission des champs de bataille nationaux, pour avoir interdit les célébrations de la fête de la Saint-Jean sur des terrains que la majorité des députés québécois considéraient comme faisant partie du patrimoine historique de Québec.

Sur l'heure du midi, hier, tous les partis de l'Assemblée nationale ont finalement voté en faveur d'une résolution du député péquiste de Vanier, Jean-François Bertrand, invitant le ministre fédéral Allmand à renverser la décision pour permettre les manifestations patriotiques. Pendant une

heure et demie, les membres de l'Assemblée nationale se sont pourfendus en déclarations de nationalisme québécois enchevêtrées de discussions, d'amendements et de sous-amendements.

Deux projets

Presque simultanément, à Ottawa, sur les instances du nouveau député libéral de Louis-Hébert M. Dennis Dawson, le ministre Allmand indiquait qu'il avait demandé à la Commission des champs de bataille nationaux de reconsidérer cette décision qu'il s'expliquait assez mal.

Le ministre a exposé sommairement les motifs qui ont influé sur la décision, tout en prenant ses distances avec la commission, un organisme complètement autonome dont tous les membres sont des gens de Québec, précisait-il.

Selon M. Allmand, pour justifier sa décision, la commission a expliqué que depuis quelques années la corporation des Fêtes de la Saint-Jean et la Société Saint-Jean-Baptiste ont colla-

boré pour organiser ces célébrations, mais que cette année, pour des raisons inexplicables, les deux groupements avaient présenté des projets séparés. Celui de la SSJB fut accepté, et la société obtenait \$10,800 pour présenter le traditionnel feu d'artifice le soir du 23 juin, sur les Plainnes d'Abraham.

"Je suis heureuse..."

"Je suis très heureuse... pour tous les Québécois qui risquaient d'être privés de leur fête de la Saint-Jean", confiait Mme Denise Maltais, animatrice du mouvement des Fêtes de la Saint-Jean, en apprenant la nouvelle du SOLEIL, hier soir.

"Ce n'est pas moi qui étais privée, mais tous les Québécois... Moi, mon travail est presque fini", ajoutait-elle, en avançant que dans la journée d'hier, elle ne voulait plus rien savoir de toute cette histoire.

Le comité que dirige Mme Maltais a obtenu trois fois plus que la SSJB, soit \$33,700 dollars, du comité des fêtes de la Saint-Jean, qui puise ses fonds à

même la Loterie des Québécois, pour présenter un spectacle de variétés, suivi d'un feu d'artifice, à compter de 18h sur les Plainnes en face du Musée, dans la soirée du 24 juin. Toute la journée, des démonstrations d'animation se dérouleront dans Québec.

La corporation des Fêtes de la Saint-Jean trouvait tout à fait indécent le fait d'avoir été avisée du refus de la commission dix jours avant la manifestation projetée.

"Décision stupide"

Le député de Beauce-Sud et leader parlementaire du Parti national populaire Fabien Roy a donné plus de mordant à la résolution du gouvernement québécois, en proposant que l'Assemblée nationale du Québec dénonce la décision de la Commission des champs de bataille nationaux.

M. Roy, qui trouvait le texte proposé par le député péquiste de Vanier "trop poli et pas assez dur envers les responsables de ce geste aussi stupide qu'irresponsable", a dit espérer que le

débat serve d'avis à d'autres organismes ou personnages qui auraient l'intention de prendre des décisions semblables. "Il faut qu'ils apprennent que nous nous tenons debout et que nous n'avons pas de droit à quémander", concluait le député Fabien Roy.

En formulant un amendement pour durcir la motion du député Jean-François Bertrand, M. Roy a affirmé que le parc des Plainnes d'Abraham fait géographiquement partie de la ville de Québec. Tous les orateurs péquistes, ceux de l'UN et MM. Camille Samson et Fabien Roy ont fait valoir qu'"il importe de se tenir debout, de

(Suite à la page A2, 2e col.)

Voir l'éditorial de Claude Masson sur la bataille des Plainnes d'Abraham

page A-4



Été chaud d'Afrique du Sud

Ces jeunes Noirs qui courent, ce sont des étudiants de Soweto, le quartier noir près de Johannesburg, en Afrique du Sud. Ils fuient les bombes lacrymogènes lancées par la police pour disperser les révoltés, qui "célébrent" depuis deux jours le premier anniversaire du début des manifestations contre l'apartheid. Au moins neuf Noirs sont morts hier, qui s'ajoutent aux sept de jeudi. Et ça continue...

Texte et photo à la page H-1

sommaire

Annonces classées	F-1 à G-12
A Québec aujourd'hui	E-9
Arts et spectacles	E-1 à E-11
Bandes dessinées	H-3
Bridge	G-3
Carrières et professions	H-5 à H-11
Décès	H-12
Echecs	F-7
Economie-finances	D-7 à D-9
Feuilleton	G-1
Habitat	D-10 à D-13
Horoscope	F-8
La bonne chère	E-12 à E-15
Mot mystère	F-3
Mots croisés	F-5 et F-6
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	G-2
Philatélie	H-4
Rubriques du samedi	H-2 à H-4
Sciences	B-4
Sport	D-1 à D-6
Télévision	E-10, E-11
Tourisme	C-1 à C-11

ce week-end

SPORTS: stade municipal, 19h30, les Métros reçoivent les Giants de Waterbury. **TELE:** 20h Télémetropole affiche "Le passage du Rhin" avec Charles Aznavour. Radio-Canada présente "Colombo" à 20h30.

DEMAIN

SPORTS: stade municipal, 19h30, les Métros accueillent les Aigles de Trois-Rivières. **TELE:** Radio-Canada, 19h30, "Les Beaux Dimanches" avec la chanson française des années 1930. Réseau TVA à 21h30 "Loto-Canada" avec René Simard.

météo

Nuageux avec quelques averses aujourd'hui à Québec et à Rimouski. Maximum variant de 18 à 22. Ciel variable en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Maximum de 15 à 18. Demain, pluvieux à Québec et Rimouski, peu de changement à l'est.

Détails à la page F-1

à lire

Les libéraux ont approché la moitié du caucus créditiste

page A-2

Marois vise à humaniser au maximum l'aide aux enfants

page A-5

Bellemare trace son bilan dans une entrevue au SOLEIL

page B-1

De Blois échappe aux Nordiques

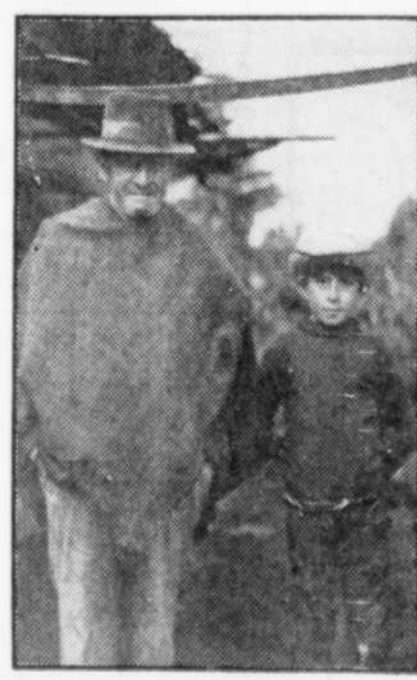
page D-1

Les gamins de Bogota

Notre journaliste Micheline Drouin termine aujourd'hui la publication d'une série d'articles qui auront porté sur le Brésil, le Paraguay et la Colombie. Aujourd'hui, la Colombie, ses gens et ses gamins.

page B-3

micheline drouin en colombie





La chatte du français

La loi 1 n'est pas encore adoptée que déjà bon nombre de citoyens se plient de bonne grâce à ses exigences.

ces. Je l'ai constaté pas plus tard qu'hier dans un établissement commercial dont je ne donnerai pas l'adresse afin de respecter la règle d'or du SOLEIL — cet excellent quotidien etc. — qui veut que toute publicité se paie.
L'affiche était unilingue comme il se doit: "Boutique Trudeau". Dans la vitrine de cet endroit spécialisé dans la vente d'animaux il y avait cet avis: "Ici nous ne parlons que le français et nous appelons un chat, un chat".

Et que de chats! Il y en avait pour tous les goûts, de toutes les couleurs, de tous les pays. "Et encore, me souleva la vendeuse féline, vous devriez revenir à la mi-a-ouï..."

Il y en avait un, entre autres, magnifique, tout brodé d'or: le chat-suble. Et le chat-si sombre qu'on ne voyait pas au travers.

Et le chat-rue devant les boeufs qui tremblaient de peur. Et le

chat-laid, si confortable. Et le chat-haut en Espagne. Et le chat-rité bien ordonné, et le chat-iment bien mérité. Et le chat-rabia incompréhensible et le chat-rade bien amusant. Le chat-ouilleux mort de rire... et empaillé. Le chat-grin inconsolable. Le chat-loupe à rames.

Et je ne chat-rie pas. Sous ce chat-pître, il y aurait encore beaucoup à décrire.

J'ai vu non seulement un chat-moi mais également un chat-si-à-moi que je suis reparti avec.

Et j'oublie le rat-dis tout rouge et le rat-violet si érotique. Et le souris-tu-m inquiète.

"Quelle horreur!" m'écriai-je devant le chauve-souris, mais c'était le patron.

Un monsieur fort aimable d'ailleurs qui s'appelait Tremblay comme tout le monde. Curieux je demandai: "Mais pourquoi alors ce nom de Boutique Trudeau puisque votre nom est Tremblay?"

"A cause de la loi sur le français, mon bon monsieur. Avant c'était écrit PET SHOP".

Le père Pléxe

Nombreux créditistes approchés par les libéraux Fortin tente un ultime ralliement

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — Le chef du Crédit social du Canada, M. André Fortin, tentera un ultime effort, en fin de semaine, au cours d'un véritable Lac-à-l'Épaulé réunissant les députés créditistes fédéraux à LaSarre, pour éviter que la vague de désaffections en faveur des libéraux fédéraux n'atteigne son caucous, selon des renseignements dévoilés au SOLEIL au cours des derniers jours.

La moitié des membres du caucous créditiste ont été approchés par les libéraux, a confirmé récemment M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnement et Services, pour qui la ligne de démarcation se situe entre les jeunes créditistes et leurs aînés.

A l'occasion de la réunion spéciale des 11 députés créditistes aux Communes, en Abitibi, M. Fortin présentera un document énonçant la position constitutionnelle de son parti et dont on espère qu'il comblera le fossé qui sépare actuellement les deux factions au sein du caucous, la faction fédéraliste et la faction souverainiste.

D'après les renseignements recueillis cette semaine dans la capitale fédérale, M. Fortin proposera la rédaction d'une nouvelle Constitution comprenant notamment le droit à l'autodétermination des provinces ainsi que certains droits spéciaux pour le Québec. Le document s'inspirera dans sa forme des énoncés de l'ancien chef Réal Caouette, notamment "un Québec

fort dans un Canada uni", tout en explicitant les revendications particulières pour le Québec.

Il n'est cependant pas acquis que cela seul parviendra à satisfaire René Matte, le député de Champlain, qui s'est à maintes reprises prononcé en faveur de la thèse souverainiste du Parti québécois, et Léonel Beaudoin, le député de Richmond, qui s'affiche comme un fédéraliste qui a lutté et entend continuer à lutter contre les péquistes.

Derrière ce conflit apparemment idéologique qui secoue depuis quelques semaines le caucous créditiste à Ottawa, c'est d'abord et avant tout à leur avenir politique personnel auquel les principaux protagonistes songent.

Selon Léonel Beaudoin, il ne fait absolument aucun doute que les Québécois, du moins les électeurs de son comté, sont extrêmement déçus du gouvernement péquiste. Il lui apparaît en conséquence suicidaire pour le Crédit social de vouloir frayer avec les péquistes comme le fait René Matte. Le député de Richmond ajoute que ce serait là renoncer aux principes pour lesquels les créditistes se sont battus depuis des années.

M. Matte, de son côté, estime que l'indépendance du Québec étant inéluctable, le rôle des créditistes à Ottawa, en tant que la seule opposition québécoise aux libéraux de Trudeau, consiste à travailler de l'intérieur pour "détruire cette vieille carcasse

qui s'appelle la Constitution". Ancien secrétaire de Gilles Grégoire du temps qu'il était député à Ottawa, René Matte a toujours fortement appuyé sur son nationalisme québécois au cours de ses campagnes.

On n'est pas encore parvenu pour l'instant à définir clairement de quel côté se rangent les autres membres du caucous créditiste, la plupart imitant l'attitude du député de Bellechasse Adrien Lambert pour qui ce ne sont que de petits malentendus.

Mais derrière René Matte, on retrouverait Gilbert Rondeau de Sheldon, Eudore Allard de Rimouski, ainsi, semble-t-il, que chef André Fortin. On n'écarte pas non plus de cette

ligne de pensée le nom de Charles-Eugène Gauthier, le député de Roberval.

De l'autre côté, derrière M. Beaudoin, on retrouverait Charles-Eugène Dionne de Kamouraska, Gérard Laprise d'Abitibi, Armand Caouette de Villeneuve et Adrien Lambert de Bellechasse. Quant à Gilles Caouette, le nouveau député de Témiscamingue, on tend généralement à le placer dans ce dernier clan.

La majorité des membres du caucous créditiste souhaiterait cependant que l'on parvienne à rallier les deux "groupes" autour d'une formule satisfaisant tout le monde et son père

comme seuls les créditistes savent le faire.

C'est ce à quoi s'est employé André Fortin au cours des dernières semaines et qu'il mettra à l'épreuve en fin de semaine.

Même si ceux parmi les créditistes qui ont avoué avoir été approchés ont rejeté catégoriquement toute idée de passer chez les libéraux, on ne peut manquer de se rappeler qu'il y a à peine deux mois, Jacques Lavoie avait vertement dénoncé les libéraux.

Au surplus, Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, est un ancien député créditiste.

La CEQ prête à entamer un processus de négociation continue (Charbonneau)

Le plan d'action 1977-1978 adopté hier soir par le Conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) est le fruit d'une réflexion collective qui tient compte des grandes orientations syndicales de base telles que définies dans les précédents congrès.

Ce plan d'action est articulé sur trois programmes: a) Application et exploitation des conventions collectives; b) Recherche, animation, formation professionnelle et perfectionnement des enseignants; c) Négociation,

organisation syndicale, unité syndicale.

A cette occasion, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a révélé que sa centrale présentera les demandes syndicales en septembre prochain, pour des négociations locales ou provinciales en vue du renouvellement des conventions collectives en février 1978. C'est dire que la négociation tendra à devenir continue.

En ce qui concerne la formation professionnelle et le perfectionnement

des enseignants, la CEQ demandera aux deux gouvernements d'y contribuer pour un montant de l'ordre de \$300 à \$400,000 dès l'an prochain.

La démocratisation de l'école publique est un souci constant de la CEQ. Aussi fera-t-elle certaines représentations auprès du gouvernement relativement à l'ouverture de nouvelles écoles privées.

Les recherches faites par la centrale lui ont en effet révélé que l'école québécoise, sous une apparence de

démocratisation, transmet en réalité les valeurs de la classe au pouvoir et renforce les inégalités sociales. Les griefs de la CEQ sont précis: l'emprise des intérêts économiques et bourgeois sur l'école s'exerce plus ou moins subtilement de diverses façons: objectifs de rentabilité, absence dans la programmation d'une véritable compréhension de la réalité socio-économique, achèvement hâtif des jeunes sur le marché du travail au détriment de l'équilibre de leur formation, système de sélection défavorisant nettement les enfants des classes populaires.

adoptée par le Conseil supérieur de l'Éducation et que reflète son récent rapport sur la situation des enseignants. "Cet incroyable Conseil "inférieur" de l'Éducation, a déclaré M. Charbonneau, a omis sciemment, dans ses conclusions de remonter aux causes et à leurs effets. Il trouve acceptable par exemple une réduction du personnel éducatif faute de financement gouvernemental suffisant des commissions scolaires".

A la mi-novembre, la CEQ réunira son Conseil général en assemblée spéciale en vue de la création éventuelle d'un Front commun du secteur public. "C'est dire que nous ferons une critique positive et lucide de la politique du gouvernement provincial, soit sur les réformes économiques et sociales, et aussi dans le domaine de l'éducation", a déclaré le président de la CEQ.

Au plan de l'action socio-politique, la CEQ entend s'engager dès l'automne dans les grands débats politiques de l'heure, mais toujours en rapport avec l'intérêt des travailleurs. "Le débat sur l'indépendance du Québec ne nous est certes pas indifférent, a ajouté M. Charbonneau, qu'il s'agisse aussi du projet de loi No 2 ou d'autres questions d'actualité touchant à l'enseignement."

En dépit de ses limites actuelles, estime la CEQ, l'école publique apporte d'une certaine façon et doit apporter aux futurs citoyens et aux futurs travailleurs des connaissances, le sens critique, l'équipement culturel et technique requis pour leur permettre de se développer complètement et de combattre l'aliénation et l'exploitation. La CEQ attend "avec curiosité" le livre blanc que le gouvernement va déposer prochainement sur l'enseignement privé au Québec.

Critique du Conseil supérieur de l'Éducation

Le président Charbonneau s'en est pris à la politique "superficielle"

Mini et super-loto

- Mini-loto
- Série 32, 92834: \$50,000
- Série 15, 90821: \$50,000
- Série 7, 82447: \$50,000
- Série 35, 63193: \$50,000
- Super-loto
- 1er no, 1810359: \$1,500,000
- 2e no, 2572219: \$ 200,000
- 3e no, 1792280: \$ 100,000
- 4e no, 2254343: \$ 50,000
- 5e no, 1356808: \$ 50,000
- 6e no, 1527295: \$ 10,000
- 7e no, 2108748: \$ 10,000
- 8e no, 1568762: \$ 10,000

Les Plaines aux...

(Suite de la première page)

ne pas qu'emander de permission puisque c'est chez nous, sur notre sol que tout cela se déroulera".

C'est par un vote de 76 à 0, avec une abstention, celle du député libéral Noël Saïndon, d'Argenteuil, que le vote de blâme a été adopté à l'Assemblée nationale, hier, après avoir soulevé un tollé de protestations à l'Assemblée nationale.

Les libéraux ont tenté d'atténuer la portée de la résolution en demandant de remplacer le mot "renverser" par "réexaminer" la décision de la Commission des champs de bataille nationaux.

Avec à leur tête le député Raymond Garneau, de Jean-Talon, comté qui englobe les Plaines, les libéraux prétendaient qu'il s'agissait beaucoup plus d'une erreur administrative que d'une question d'ordre politique.

M. Louis O'Neill, ministre des Communications, a résumé la pensée de ses collègues envers l'attitude des libéraux en disant: "Il faudrait encore supplier le fédéral, se mettre à genoux devant lui, pour qu'emander encore une fois quelque chose qui nous appartient".

En harranguant l'Assemblée nationale, le chef créditiste Camil Samson a même suggéré que le site des Plaines d'Abraham soit nationalisé.

"Petit capital politique"

Le maire Gilles Lamontagne, député de Langelier aux Communes, est intervenu, hier, pour réclamer un règlement de cet imbroglio, en soutenant qu'on avait faussé les motifs invoqués par la Commission des champs de bataille. "Il semble que certaines personnes ont voulu profiter de cette occasion pour se faire du bien

petit capital politique", affirmait-il dans un communiqué.

Enfin, hier soir, la nouvelle décision de la Commission des champs de bataille nationaux est venue mettre un terme à cette brève escarmouche oratoire qui menaçait de provoquer un affrontement que plusieurs ont appelé "la nouvelle bataille des Plaines d'Abraham".

Pour sa part, le coordonnateur du comité de la Semaine du Canada à Québec, M. Raymond Bélanger, indiquait, hier, que l'organisme a formulé récemment une demande à la Commission des champs de bataille nationaux, pour présenter un feu d'artifice le 1er juillet, et qu'il attend encore une réponse. Ces célébrations doivent commencer le 27 juin.



et armoires de cuisine
515, 10e Avenue East Broughton
Tél. (418) 427-2543
Québec: 658-1505

PRESENTATION EN MONTRE
sur le stationnement du centre d'achats Place Notre-Dame
1875, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette

Aussi, décoration de sous-sol, bar, restaurant, etc. Estimation gratuite.

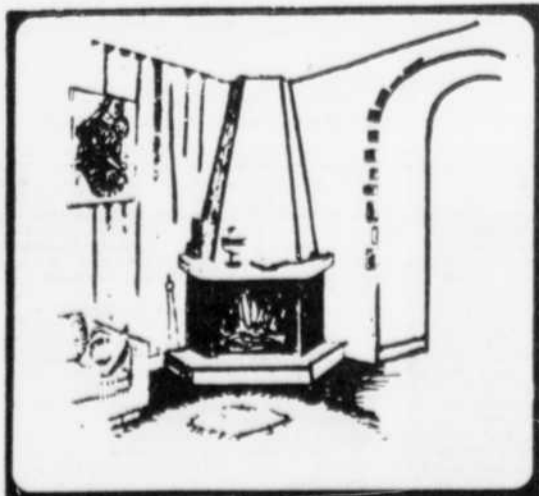
150 modèles de foyers disponibles

Voici un exemple de nos prix:

\$875 incluant cheminée de 12 pieds, installation et pare-étincelles.

De plus, nos foyers sont tous approuvés par la U.L.C., c'est-à-dire acceptés par toutes les compagnies d'assurances et garantis pour 20 ans.

● Demandez une estimation gratuite
Ouvert tous les jours



Aussi foyer de parterre, four, fumeur, Bar B.Q., charbon, charbon de bois et bois. (Complètement démontable)



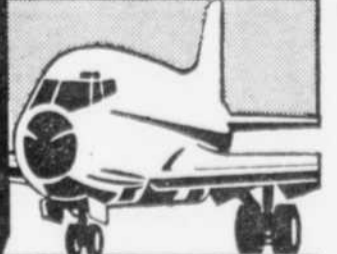
FAITES CARRIERE dans L'AVIATION CIVILE

SPECIAL DU MOIS

12 heures de vol en double commande. \$43 l'heure **\$516**
23 heures solo \$28 l'heure **\$644**
TOTAL \$1,160

Vous pouvez faire votre cours de pilote privé dans un mois et ceci est entièrement déductible d'impôt.

ECOLE DE PILOTAGE LA MIEUX ORGANISEE AU QUEBEC



- Ecole approuvée par le ministre fédéral des Transports
- Ecole approuvée par le ministre provincial de l'Éducation
- AEROBEC là où l'atmosphère règne
- Instructeurs qualifiés et compétents
- Instructeurs disponibles en tout temps
- Cours théoriques les mieux cotés à Québec

AEROBEC
C.P. 1, Aéroport de Québec, Ste-Foy, P.Q. - Tél. 872-2752
S.V.P. Veuillez ne faire parvenir aucun chèque, et sans obligation de ma part, tous les renseignements pour pilote.

PRIVE COMMERCIAL

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TEL. _____



Le comité directeur du RPQ: de gauche à droite, MM. Marc Roland, Kenneth George et Mlle Louise O'Neill, représentants du RCM, MM. Denis Plamondon, Yves Hurtubise, Claude Cantin, Wilfrid Laine, Emile Perron, Gérald Doré et Pierre Racicot.

Action partisane nécessaire

"La scène politique municipale doit redevenir un lieu privilégié d'engagement des citoyens dans le processus démocratique".

C'est en ces termes que le président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. Kenneth George, a lancé un vibrant appel à la mobilisation populaire devant les 150 participants au congrès au programme du pendant québécois du RCM, le Rassemblement populaire de Québec.

Invité à prononcer l'allocution d'ouverture de ces assises de trois jours qui se tiennent au CEGEP de Limoilou, M. George a mis en garde les militants du RPQ contre l'élection de conseillers municipaux qui n'ont pas encore fait leur preuve dans l'action partisane.

Selon lui, à Montréal comme à Québec, les prises de positions des élus doivent être subordonnées aux orientations retenues par le parti municipal, lors de congrès comme celui de fin de semaine.

"Il faut, de déclarer M. George, que l'aile parlementaire soit considérée comme un outil de travail du parti," sans plus!

Le président du RCM a par ailleurs invité les militants du Rassemblement populaire de la capitale à aller chercher chez les citoyens "l'appui qui leur permettra de contrer la force des intérêts capitalistes et des spéculateurs". Sans cet appui populaire, il est illusoire de penser redonner aux citoyens le plein contrôle de leur développement, d'ajouter M. George.

Dans cette optique, l'orateur montréalais devait mettre en garde les dirigeants du jeune parti québécois contre la "structurite" qui menace de couper tout jeune parti de ses assises populaires.

Il faut au contraire, de remarquer M. George, nous assurer, autant à Montréal qu'à Québec, que les structures partisanes soient vivantes et deviennent véritablement "un outil des gens des quartiers".

Poursuivant son "cours de stratégie politique", le président du RC devait enfin inviter les militants du RPQ à descendre dans la rue afin que les citoyens "constatent notre présence à leurs côtés et fassent front commun avec nous dans la réalisation de nos projets de réforme, si modestes soient-ils".

Le Rassemblement populaire veut redonner la ville aux Québécois

par Denis ANGERS

"Il faut redonner aux Québécois leur ville en l'arrachant du coup aux multinationales de l'hôtellerie et de l'immeuble auxquelles l'a vendue le Progrès civique du maire Gilles Lamontagne".

C'est par une virulente dénonciation de l'administration sortante que le porte-parole officiel du Rassemblement populaire de Québec (RPQ), M. Pierre Racicot, a inauguré hier soir le congrès au programme de cette formation politique municipale.

S'adressant à quelque 150 congressistes, majoritairement composés de jeunes gens qui ne craignaient pas de manifester bruyam-

ment leur enthousiasme, M. Racicot a accusé l'administration Lamontagne d'avoir "réduit à néant la vie politique dans la vieille capitale, sous prétexte de favoriser, par le développement commercial du centre-ville, le bien-être de la collectivité".

Des résolutions par centaines

Réunis pour la fin de semaine au CEGEP de Limoilou, les militants et les sympathisants du Rassemblement populaire auront à se pencher sur un programme d'action comprenant plus de 200 projets de résolutions.

Selon le porte-parole Racicot, les prises de position qui seront entérinées au cours de ces assises

permettront non seulement de "changer la face des figurants qui siègent à l'hôtel de ville de Québec" mais encore de "donner aux citoyens de la capitale les moyens de contrôler tout ce qui se passe dans leur ville".

Le slogan électoral du parti d'opposition municipale est d'ailleurs explicite quant à sa conception de la future administration urbaine de Québec. Il se lit "Prenez notre ville en main" par allusion, aux yeux des dirigeants du RPQ, à une équipe Lamontagne qui aurait "priviliégié les gros investisseurs au détriment des populations locales".

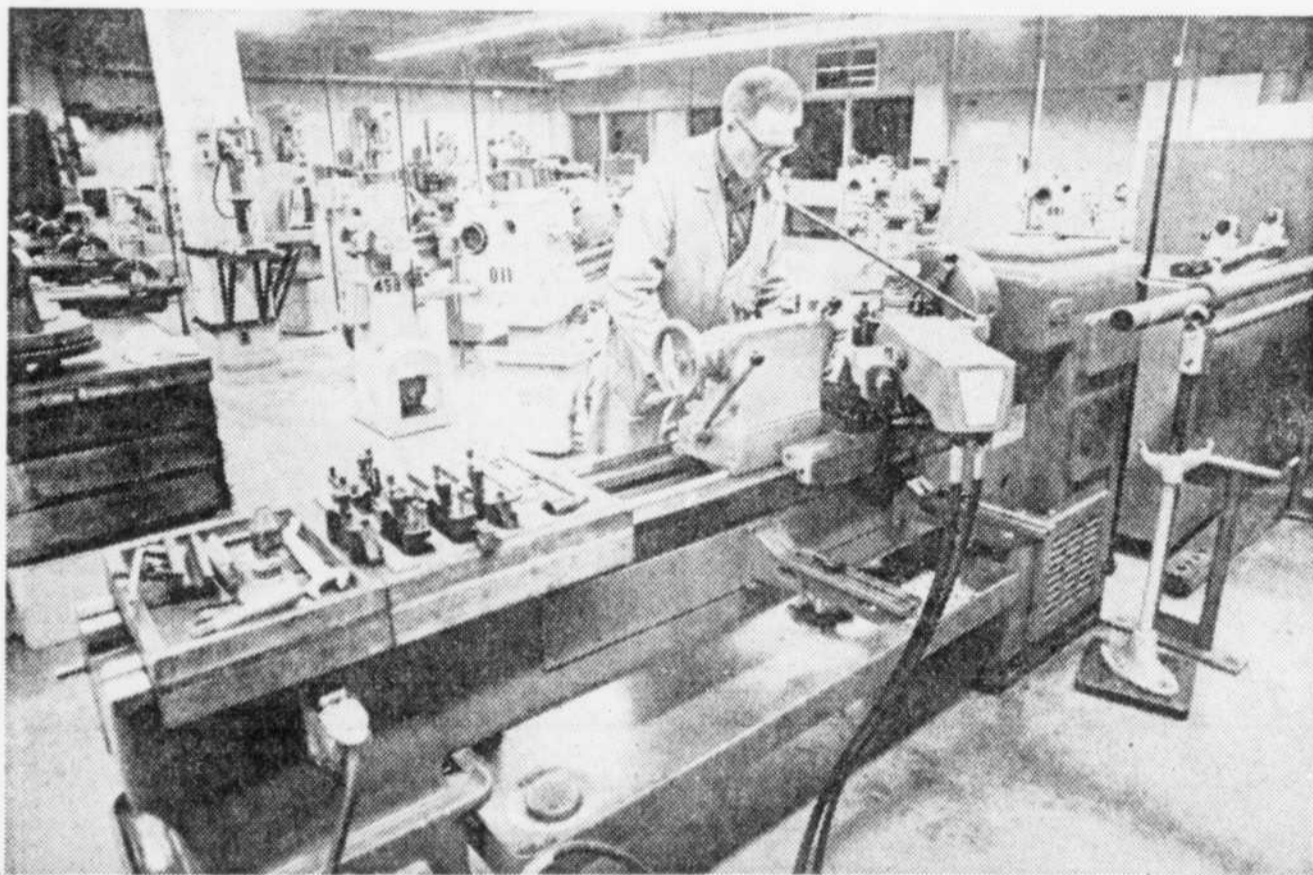
Des élections

Les participants à ce colloque

devront par ailleurs procéder à l'élection d'un conseil exécutif de 11 membres. Ce conseil, nommé pour un an, aura mandat de structurer le parti et de mettre en branle son organisation électorale en vue de la confrontation du 13 novembre prochain.

Comme le faisait remarquer un des dirigeants du RPQ, "il est grand temps que le parti se penche sur sa stratégie électorale et sur son recrutement". Au cours des trois derniers mois, la préparation du programme a absorbé toutes les énergies des militants. Il en résulte qu'après près de six mois d'existence, le RPQ ne compte qu'un peu plus de 300 membres. Pour gonfler

ses effectifs, le Rassemblement lancera hier soir un cri de ralliement à tous ceux qui, peu importe leur allégeance désiraient joindre ses rangs. Cette invitation, explicitement adressée aux membres de l'autre groupe d'opposition, le Parti municipal de Québec, exclut toutefois toute idée de compromis quant à la doctrine politique du Rassemblement populaire. Selon M. Racicot, "nous accueillerons à bras ouverts tous ceux qui viendront vers notre parti, à condition qu'ils acceptent de défendre les mêmes intérêts que nous, ceux des gagnepetit, des petits commerçants, des locataires et des propriétaires de bonne foi".



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Dans l'atelier de technique-mécanique du CEGEP de Limoilou, maintenant désert avec la relâche de l'été, M. Adelbert Jobin, au seuil de la retraite, veille encore avec un soin jaloux à l'entretien de "sa" belle machinerie.

Le CEGEP de Limoilou en a vu du monde, en 10 ans

par Roger BELLEFEUILLE

Plus de 30.000 étudiants sont passés par le CEGEP de Limoilou au cours des 10 premières années d'existence de cette maison d'enseignement de niveau collégial.

L'un des 10 CEGEP au fil de départ il y a 10 ans, dans la foulée du rapport Parent sur la réforme du système d'enseignement au Québec, Limoilou est l'un des plus importants de ce réseau, aujourd'hui, avec une population étudiante régulière en fin de la présente année de 4.325, à laquelle s'ajoutent 1.300 adultes inscrits à un cours du soir ou plus et 150 autres adultes à plein temps dans le cadre des programmes financés par les Centres de main-d'œuvre.

A sa première année de fonctionnement, en septembre 1967, l'établissement accueillait seulement 1.459 étudiants réguliers.

De par sa population, ses effectifs et son budget, l'institution dépasse à ces titres nombre de petites municipalités. On y compte 325 enseignants, 225 employés de soutien, 30 professionnels non enseignants et une quinzaine de cadres.

Son budget de fonctionnement a été pour l'année scolaire qui s'achève de quelque \$13 millions.

Née de la fusion de l'Externat classique Saint-Jean-Eudes et de l'Institut de technologie de Québec, elle a

forché, avec l'apport de ce dernier établissement, sa marque d'excellence: les techniques physiques (génie civil, mécanique du bâtiment, fabrication mécanique, électro-technique).

Les techniques administratives et de secrétariat d'informatique, de diététique, de cartographie-géodésie et de nursing sont les autres disciplines offertes.

Le CEGEP de Limoilou, implanté au cœur même du Québec ouvrier, puise largement sa clientèle chez les étudiants de la Commission des écoles catholiques de Québec et des commissions scolaires régionales de Jean-Talon, Chauveau et Orliens.

MAISON A VENDRE A BOISCHATEL Cause de départ

Dix (10) appartements plus salles de bains, foyer, sous-sol fini. Terrain paysagiste de 118,268 p.c., piscine creusée chauffée, garage, deux (2) remises plus un chalet.

Valeur de \$175,000
Tél.: (418) 663-7763

SABLE

pour piscines, patios, mortier remplissage.

TERRE A CULTURE
Sablière Pierre Girard Inc.
842-5085

LUXUEUX CHALET A VENDRE



BORD DU FLEUVE, ST-JEAN, I.O.
Chute, lac privé, 200,000 pi. ca. de terrain, possibilité grand jardin, BBQ, foyer, intérieur et extérieur, meublé, chauffage électrique, conditions discutables.

\$75,000

Tél.: de 5h00 à 6h00 PM — 661-8161

CLÔTURE

Mailles de chaîne galvanisée et vinyle
Barrières - Accessoires
VENTE - INSTALLATION
SI DESIRE
COLBO QUÉBEC LTÉE
656-1922

A LOUER

ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels et commerciaux
ROUSSIN & FRÈRES INC.
Informations: 651-9443

PHARMACIE A VENDRE

ou ASSOCIÉ DEMANDE
Pharmacie moderne dans Ste-Foy, Québec.
Jour: 656-1081
Soir: 688-9287

Crédit Foncier

FIDUCIÉ CRÉDIT FONCIER

9 1/4 %

Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Québec: 1135 Chemin St-Louis (418) 681-0277
(M. Jacques Goulet, Mme L. Brulotte)

• Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • London
• Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary
• Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

MEMBRE REGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

CHERCHEURS DE SOURCES D'EAU

Avant de faire creuser votre puits artésien ou point, consultez un radesthésiste. Ouvrage garanti.
523-7362



Le Docteur Baignoire peut refaire l'émail de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choix de couleurs, si désiré.
Pour renseignements: 628-3823

VENTE AUX ENCHERES TABLEAUX

artistes canadiens et québécois

Les personnes intéressées à vendre différents tableaux d'artistes canadiens et québécois, par vente aux enchères, doivent faire parvenir leur demande par écrit, avant le 15 août 1977.

Une vente très intéressante aura lieu au début de l'automne.

René-P. Soucy
Encanteur - Evalueur
945, Courchesne, Ste-Foy
Tél.: 651-2036



St-Jean Neumann, rédemptoriste 4^e Evêque de Philadelphie 1811-1880
STE-ANNE DE BEAUPE
19 juin 1977

Un nouveau saint nous est proposé comme modèle. St-Jean Neumann, Prêtre, rédemptoriste, évêque, Jean Neumann a laissé partout sur son passage en Amérique, la réputation de sagesse et de zèle pour organiser et consolider l'Eglise du continent nord-américain, en toutes sortes d'œuvres pastorales.

Mais ce n'est pour aucune de ces réalisations que Jean Neumann sera canonisé. C'est plutôt pour l'héroïsme de sa vie toute simple, une vie dont la spiritualité pourrait se nommer la voie ordinaire de la sainteté. Une sainteté faite d'actions ordinaires, dans une perfection extraordinaire.

Aux messes de samedi le 18 et de dimanche le 19 juin, la prédication portera sur ce nouveau saint. La messe de 11h00 sera présidée par un des évêques de Québec.
Bienvenue à tous.

La bataille des Plaines d'Abraham

Si la Commission des Champs de bataille nationaux voulait susciter un geste de provocation en refusant, dans sa première décision, l'utilisation des Plaines d'Abraham pour les fêtes de la Saint-Jean, elle y a parfaitement réussi.

"Un ordre... d'Ottawa", "Les Plaines fermées aux fêtes du 24 juin", "Ottawa battles Quebec on Plains", "Les Plaines d'Abraham sont l'enjeu d'une nouvelle bataille", "Le coup bas... d'Ottawa", "Vers une nouvelle bataille des Plaines", titraient, hier, les quotidiens du Québec.

La décision initiale de la Commission, pourtant formée entièrement de citoyens de la région de Québec, était à la fois aberrante, irréfléchie, absurde et insultante.

Heureusement, hier soir, la Commission a répondu favorablement à l'appel du ministre responsable, M. Warren Allmand, ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord, et aux cris lancés par la députation québécoise.

Se voyant forcer la main par les autorités politiques, de même que par l'opinion publique, la Commission n'avait d'autre choix que de rescinder sa première décision négative et permettre la tenue d'un spectacle de variétés suivi d'un feu d'artifice, le 24 juin, sur les Plaines d'Abraham.

Il est à espérer que cet incident malheureux, qui aurait pu provoquer inutilement des affrontements dangereux, permettra au gouvernement fédéral de réviser la composition et le rôle de la Commission des Champs de bataille nationaux.

Car, même si le dénouement est heureux, il n'en reste pas moins que les distingués commissaires, à l'unanimité, avaient fait preuve d'un mauvais jugement dans leur première décision.

Les motifs qu'ils avaient invoqués? "Si cette demande est acceptée, les usagers du Parc seront privés durant la tenue de cette longue fin de semaine de l'utilisation de ce secteur du Parc, lequel est des plus achalandés. En effet, et au surplus, l'expérience passée a démontré que lors de telles manifestations, le terrain de la Commission est couvert de débris, bouteilles et autres, ce qui pourrait rendre la tenue d'une deuxième manifestation (le feu de la St-Jean aura lieu à cet endroit le 23 au soir) dans la soirée du 24 juin, dangereuse pour les participants à cette manifestation".

Bien sûr, la Commission avait, au départ, la responsabilité de s'interroger sur la propreté des lieux et sur la sécurité des participants. Si cette même commission avait pris l'élémentaire précaution de se renseigner avant de rendre son premier verdict, elle aurait facilement appris

que la ville de Québec s'était officiellement engagée, par une lettre du maire Gilles Lamontagne, à fournir les services requis pour la sécurité des citoyens et la cueillette des ordures.

Mais la principale raison invoquée originellement par la Commission était plus inquiétante. A deux reprises, en effet, la Commission revenait dans sa lettre aux organisateurs de la St-Jean sur la nécessité de laisser les terrains du parc "ouverts au grand public pendant toute la durée de cette longue fin de semaine".

Les Plaines d'Abraham, propriété du gouvernement fédéral, sont-elles oui ou non un parc public? Les milliers de personnes qui sont susceptibles de participer aux fêtes de la St-Jean, le soir du 24 juin, font-elles partie de ce même public?

Si le grand dam de messieurs les commissaires était de craindre que les Plaines d'Abraham doivent demeurer fermées au lendemain de la Saint-Jean parce qu'il y aurait eu trop de débris sur les lieux — même avec la garantie du contraire du maire Gilles Lamontagne — pourquoi cette même commission acceptait-elle de prêter son parc aux organisateurs de la Fête du Canada, une semaine plus tard, alors que l'on se retrouvera également avec une autre longue fin de semaine?

Même si l'on voulait éviter de croire que la décision initiale de la Commission était autant de nature politique qu'administrative, cette décision "deux poids, deux mesures" qui avait été rendue en regard des fêtes de la Saint-Jean par rapport aux fêtes du Canada, laisse très songeur.

Peut-être sans s'en rendre compte, par son indéfendable position du début, la Commission fédérale a failli devenir elle-même l'auteur d'un véritable coup de jarnac au gouvernement canadien et aux défenseurs des bienfaits du fédéralisme. En effet, en refusant l'accès aux Plaines un soir de fête nationale, la Commission ébranlait du même coup la fierté et le sentiment populaire des Québécois, ce qui aurait pu facilement tourner en une agressivité plus grande encore contre Ottawa.

Les Plaines d'Abraham sont, pour beaucoup de gens, un symbole et, dans le contexte politique actuel, le moindre accroc fédéral touche la corde sensible des citoyens.

Heureusement, par sa décision positive d'hier soir, la Commission des Champs de bataille nationaux permettra à tous, Québécois comme Canadiens, de célébrer joyeusement le 24 juin et le 1er juillet sur les Plaines d'Abraham.

Claude MASSON

la démocratie au québec par richard daignault

Quelques technicalités?

L'abolition des caisses électorales secrètes ne doit pas ouvrir la porte à la tentation de faire tranquillement renaitre au Québec le contrôle d'un important mécanisme électoral par le parti politique au pouvoir.

Aussi, en reprenant le texte de la loi sur le financement des partis politiques (loi 2), il faut espérer que le cabinet des ministres en a extirpé certaines clauses qui permettraient à la partisanerie de se faufiler dans l'application de la loi.

Présumément, les avocats qui avaient rédigé le projet original ne connaissent rien de l'évolution du droit électoral au Québec. Autrement, il faut croire qu'ils consentaient à ce qu'une certaine partisanerie puisse jouer.

Robert Burns, le ministre chargé de la réforme parlementaire, disait depuis deux mois que la loi serait refaite. Il faut donc présumer qu'il a pris connaissance des défauts structurels du projet original.

Publiquement, Burns parlait de modifications "techniques". La Commission des droits de la personne admet qu'elle n'a pas eu le temps de tout fouiller dans ce projet.

Il faut donc conclure que Burns a dû recevoir certains avis avant de se représenter au cabinet des ministres avec son projet corrigé.

Il y a deux aspects dits techniques qui, il faut l'espérer, auront été corrigés.

Premièrement: la question du salaire de l'éventuel directeur de tout cet appareil bureaucratique qui sur-

veillera et contrôlera les finances des partis politiques.

Or le projet de loi original stipulait que son salaire serait fixé par le cabinet des ministres. C'était laissé à la discrétion des ministres.

Bien, en matière électorale, le cabinet des ministres ne fixe pas à sa discrétion le salaire du fonctionnaire qui occupe un poste aussi important, aussi névralgique.

On n'ouvre pas ainsi la porte au marchandage entre un haut fonctionnaire (qui, après tout, devra traiter avec tous les partis équitablement) et des ministres qui sont membres d'un des partis dans l'arène politique.

Son salaire doit être inscrit dans la loi, de la même façon que le salaire du président général des élections.

L'époque du "bon plaisir" du Lieutenant-gouverneur-en-conseil est révolue depuis bien des années au Québec en ces matières électorales.

Deuxièmement. Le projet de loi stipulait que le cabinet des ministres devait choisir le ministre de qui relèverait l'application de la loi.

Or il est, à notre époque, inconcevable qu'un mécanisme électoral relève, dans son application, d'un ministre.

Cela ne se fait plus au Québec.

L'administration de la loi électorale du Québec ne relève pas d'un ministre. Elle relève du président général des élections qui, lui, n'est redevable qu'à l'Assemblée nationale.

Il devrait en être de même pour le

directeur chargé de l'application de la loi du financement des partis.

Moins important peut-être, il y a un autre point du projet original qui soulève des questions. Le directeur de l'appareil de contrôle serait nommé pour sept ans.

On peut présumer qu'on envisage la nomination d'un comptable.

Est-il sérieux de croire qu'un comptable professionnel, jouissant d'un certain standing et s'appuyant sur une expérience suffisante, accepterait un tel poste pour sept ans?

Selon les fortunes des partis aux élections les directeurs changeraient?

C'est à examiner.

Il faut éloigner tout ce qui sent la partisanerie politique de nos mécanismes électoraux.

Une anecdote. Le soir du 15 novembre une dame dans la cinquantaine me dit:

"Pour moi, ce n'est pas le fait que PQ ait gagné l'élection qui m'impressionne. C'est plutôt que nous avons un système électoral qui nous permet vraiment de s'exprimer."

L'impartialité des mécanismes électoraux, des hommes qui en ont la surveillance, doit demeurer au-dessus de tout soupçon.

Faire sauter les caisses électorales occultes, sauvegarder les principes fondamentaux de la liberté d'expression, voilà des gestes législatifs d'une grande importance pour la santé démocratique.

Il ne faut pas, en contrepartie, que se gâtent les mécanismes mêmes de l'application de la loi.

Ce ne sont que des technicalités! Mais, sans elles, les plus beaux principes peuvent s'effondrer.

LES PLAINES SERONT VIDES?



l'opinion des lecteurs

Le charismatisme

M. le rédacteur en chef,

D'abord, merci et félicitations pour la part généreuse accordée dans vos pages à l'endroit du Congrès charismatique tenu récemment à Montréal.

Mais je dis "honte" à votre scribe Champagne pour l'appréciation personnelle et malhonnête qu'il en a faite dans sa chronique de lundi. A chacun son charisme, dit-il, croyant faire de l'esprit. Moi je dis que celui des croyants et des priants vaut mieux que celui des "gargouillers" dont il se réfère. Quant à la religion, s'il a cru retrouver l'ancienne comme il dit, c'est qu'il n'a jamais compris le message évangélique qui peut s'exprimer de plus d'une façon.

Que 45.000 personnes se soient déplacées pour partager l'eucharistie, qu'elles aient fraternisé dans la joie, sans respect humain, qu'elles aient témoigné de leur appartenance au Christ, c'est la preuve que l'Eglise tient toujours, malgré la hargne de nos petits Voltaires canadiens. Il n'y a que des sots pour vouloir en pouffer de rire.

M. le rédacteur en chef, je regrette comme beaucoup d'autres, qu'on ait laissé passer cet article qui n'honore pas votre journal.

Mme L. Cloutier Québec 6.

M. Pierre Champagne.

Je viens de lire votre billet sur, la

télédiffusion du congrès charismatique francophone que Radio-Canada nous a permis de voir dimanche.

Je constate que chacun a son charisme, mais vous avez manqué votre effet. Je me rends compte qu'il y a longtemps que vous avez mis les pieds à l'église et cela est votre droit. Vous avez donné la preuve d'une ignorance du renouveau et de la vie religieuse en 1977.

Je puis vous écrire, n'étant pas membre d'une communauté de prière, mais je n'ai jamais vu personne et encore moins le Cardinal Roy chanter l'homélie, ni des "Jesus Freak" célébrer l'Eucharistie.

Je vous suggère de lire un livre de l'abbé Michel Quoist (le confédéré de dimanche). Vous pourriez après cette expérience constater que les grands malades sont ceux qui s'ignorent ou vous continuerez tout simplement à gargouiller lorsqu'une jolie femme vous fait un clin d'oeil.

Jean-Louis Boulet Québec.

Monsieur Champagne,

Ce que vous avez écrit lundi sur le reportage télévisé du Congrès charismatique, indique, d'une part, que vous avez bien de la veine et, d'autre part, que vous êtes bien à plaindre.

En effet, vous avez de la veine

d'avoir affaire à des gens qui parlent non seulement de charité, mais qui tentent vraiment de la vivre. C'est pourquoi, vous ne serez pas publiquement confondu par l'indignation légitime que vos propos suscitent.

D'autre part, vous êtes bien à plaindre, puisque le véritable amour vous a été montré et vous n'avez pu le voir.

Dans l'état d'esprit où vous semblez être, il ne serait pas étonnant que vous ne sachiez que faire de nos prières. Malgré cela, sachez que nombreux seront ceux qui prieront pour vous, en observance de la parole du Christ: "Priez pour vos persécuteurs" (Mathieu, 5, 44).

Votre frère qui vous pardonne,

Adolphe Roy, C.R. Charlesbourg, P.Q.

Monsieur Pierre Champagne,

Comme vous le dites si bien à chacun son charisme. Si vous gargouillez lorsqu'une jolie fille vous fait un clin d'oeil, tant mieux pour vous. Nous sommes fixés sur la qualité de votre gargouille idéal. Larousse: gottière saillante en forme d'animal fantastique dont la gueule éjecte les eaux de pluie à distance des murs. Alors selon votre propre et singulière expression: "Gargouillez mon oeil!"

Par contre si quarante-cinq mille

"Jesus Freak" comme vous les qualifiez se réunissent pour professer leur foi, vous dérangez, tournez le bouton de la télévision et allez gargouiller. Je ne fais pas partie du Renouveau charismatique, quoique catholique pratiquant, mais je ne supporte pas qu'un Monsieur se serve de sa chronique pour gargouiller sur le dos de gens de bonne foi. Qu'on imite Rex Humbard, tant mieux, si on a su puiser du bon en dehors de l'Eglise. C'est bon signe, il y a si longtemps qu'on prône l'Unité. Cependant la seule chose à éviter c'est votre gargouillement. Vous avez eu envie de pouffer de rire à regarder ce congrès? Faites-le donc maintenant cela soulagera votre gargouille.

Armande Langelier Beauport.

M. le rédacteur en chef,

Dans la couverture du récent congrès charismatique qui se déroulait à Montréal, M. Pierre Champagne s'est hasardé à commenter l'événement en des termes injurieux, grossiers et bêtes qui révélaient au grand jour son ignorance totale en matière de religion et laissaient planer de sérieux doutes sur sa compétence professionnelle.

Passé encore pour les convictions religieuses de M. Champagne, aussi peu convaincantes soient-elles pour nous et si peu rassurantes pour lui. Là où la goutte fait déborder le vase, c'est lorsque M. Champagne adopte une

attitude sarcastique et franchement déplorable dans l'émission de son commentaire. "Malheur à vous, qui riez maintenant, car vous serez dans le deuil et les larmes", dit Luc, VI, 25.

Que M. Champagne apprenne qu'il y a une façon de se montrer en désaccord avec des idées contraires aux vôtres. Saint-François de Sales, grand évêque et docteur de l'Eglise au XVII^e siècle, a assez bien résumé la situation en ces termes:

"Ma langue, tandis que je parle du prochain, est en ma bouche comme un rasoir en la main du chirurgien qui veut trancher entre les nerfs et les tendons: il faut que le coup que je donnerai soit si juste, que je ne dise ni plus ni moins que ce qui en est."

Richard Bélanger Etudiant Québec

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général: Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp

Directeur de l'information: Claude Masson

Directeur de l'édition: Marcel Pépín

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233

REDACTION 647-3394

Une loi pour humaniser au maximum l'aide aux enfants

par Ghislaine RHEAULT

Résolu à s'attaquer aux problèmes "du monde en vie" le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, a déposé hier un projet de loi sur la protection de la jeunesse qui vise à réconcilier les aspects sociaux et judiciaires des jeunes en difficulté et à humaniser au maximum, l'aide aux enfants, qu'ils soient orphelins,

abandonnés, maltraités ou inculpés de délits.

Placé sous le signe de la protection des droits de l'enfant plutôt que sous celui de la répression, le projet présenté conjointement par les ministres Lazure et Bédard sera étudié à l'automne en commission parlementaire.

re. Il contient les dispositions suivantes:

Des mesures

— L'abolition de la cour du Bien-être social, critiquée par M. Marois pour sa "justice expéditive" et en vase clos" pour la remplacer par un Tribunal de la jeunesse.

— La possibilité pour les juges de cette cour qui sont âgés de plus de 55 ans et qui ont 10 ans de services, de prendre une retraite anticipée ou d'être "recyclés" à la cour provinciale.

— L'encadrement des juges du Tribunal de la jeunesse par deux assesseurs (l'un représentant le "social" et l'autre le "judiciaire") pour enquêter, tenir les audiences et délibérer.

Il introduit de plus les améliorations suivantes:

— L'incarcération d'un jeune de moins de 18 ans dans une prison pour adultes devient illégale;

— Les policiers ne pourront plus déferer des enfants à un juge ou les faire incarcérer. Ils devront obligatoirement passer par les Centres de services sociaux où sera créé un service de protection de la jeunesse, qui sera à l'oeuvre 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le CSS devient ainsi le "point de chute" de la jeunesse en difficulté.

18 ans qui comparaissent devant le Tribunal (comme devant un coroner ou un commissaire aux incendies) ne pourra être divulgué, pas plus que ceux de leurs parents ou que les informations susceptibles de les identifier, et ce, sous peine d'outrage au tribunal.

— Si le Tribunal décide (ce qui ne sera pas automatique) de confier l'enfant à un Centre d'accueil en hébergement obligatoire, cette décision ne pourra dépasser trois mois. Dans le cas où l'hébergement dans un CA où une famille d'accueil constituerait une mesure volontaire, cette décision sera sujette à révision tous les six mois.

— Les jeunes de moins de 14 ans ayant commis des délits ne pourront plus être traduits devant les tribunaux. Cette disposition toutefois ne sera possible que si le gouvernement fédéral consent à porter de 12 à 14 ans l'âge minimum de responsabilité criminelle et accepte d'amender son projet de loi sur les jeunes délinquants. Le ministre Bédard (Justice) se dit confiant d'en arriver là à la suite des rencontres qu'il doit avoir prochainement à Ottawa.

— Les jeunes pourront être représentés devant le Tribunal de la jeunesse par un avocat. Ils pourront en appeler des décisions rendues par ce tribunal.

— Le Tribunal tiendra des séances publiques, à moins que l'enfant ou ses parents réclament le huis clos.

— Le nom des jeunes de moins de

ou les gens qui sont chargés d'eux, qu'ils soient hébergés dans un centre d'accueil ou une famille.

— L'accès à leur dossier (après 14 ans).

— Le droit de refuser de se prêter à une évaluation professionnelle et celui d'en contester les résultats.

— Le droit d'être consulté lorsqu'ils sont déplacés d'un centre ou d'une famille d'accueil vers un autre établissement ou une autre famille.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

— Le droit de connaître les mesures disciplinaires en vigueur dans un établissement où ils sont hébergés.

Le cheminement des mesures de protection

par Ghislaine RHEAULT

Voici en raccourci, le cheminement que suivra un enfant de moins de 18 ans qui nécessite des mesures de protection en vertu du projet de loi 24:

Qu'il soit abandonné, victime de mauvais traitements, d'abus sexuels ou qu'il ait commis un délit, il doit être conduit à un Centre de services sociaux ou le Directeur de la protection de la jeunesse doit le prendre en charge.

Cas de protection

Le directeur ou son représentant procède à une analyse sommaire. Si l'enfant n'a commis aucun délit et qu'il a besoin d'être protégé, le DPJ peut retirer l'enfant du lieu où il se trouve, le faire héberger soit dans un centre d'accueil, un hôpital, une famille d'accueil ou un organisme approprié.

L'enfant et ses parents (dans la mesure du possible) doivent être consultés.

Ces mesures d'urgence ne peuvent dépasser 24 heures, après quoi, elles nécessitent l'ordonnance d'un juge pour être prolongées (maximum cinq jours). Ensuite, le directeur doit décider de l'orientation de l'enfant. S'il a vraiment besoin de protection, il le prend en charge. Il peut alors recommander l'une des mesures "volontaires" suivantes:

— confier l'enfant à sa famille qui serait alors obligée de fournir des rapports périodiques.

— interdire à certaines personnes d'entrer en contact avec l'enfant.

— confier l'enfant à d'autres personnes.

— fournir l'aide du CSS ou d'un établissement à l'enfant et à sa famille.

— diriger l'enfant vers des services de santé,

— diriger l'enfant vers un centre d'accueil ou une famille d'accueil.

Si l'enfant âgé de plus de 14 ans ou sa famille n'est pas d'accord avec la mesure choisie, la décision sera prise conjointement par le directeur et une personne désignée par le ministre de la Justice.

Cas de délit

Si l'enfant est âgé de moins de 14 ans et qu'il a commis un délit, la décision concernant l'orientation de l'enfant sera également prise en collaboration (CSS-représentant de la Justice).

Tutelle et adoption

Le directeur peut également demander à la Cour supérieure de prononcer la déchéance des droits des parents pour des motifs comme l'incapacité, le refus ou la négligence des parents de s'occuper de l'enfant. La Cour le désigne (lui ou une autre personne qu'il recommande) tuteur de l'enfant. Il est alors sous sa responsabilité jusqu'à son adoption ou sa majorité.

Intervention du tribunal

Lorsqu'un enfant de plus de 14 ans a commis un délit, il appartient au Tribunal de la Jeunesse d'entendre la cause et de prendre la mesure appropriée, qui peut aller jusqu'à la plus rigoureuse, soit l'hébergement dans une unité sécuritaire pour une période de trois mois au maximum.

Le Tribunal intervient également lorsqu'il s'agit de recommander que les mesures soient prises pour faire nommer un tuteur, pour décider de l'adoption d'un enfant, pour décider de retirer des droits aux parents.



Les ministres Denis Lazure (Affaires sociales), Pierre Marois et Marc-André Bédard (Justice).

Le Soleil, Jean Vallières

LE JARDIN DE VOS REVES

SIMPLE OU ELABORE EXECUTE AVEC SOIN

MOTOCULTURE MODERNE INC.

623-1455

PLANS - TERRASSEMENT - GAZON - MURS
PLANTATION DE GROS ARBRES, ETC...

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILOU

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1977

COURS COMMERCIAL SECONDAIRE IV et V

GARÇONS ET FILLES - JOUR ET SOIR

SECRETAIRES DE SERVICE STENO-DACTYLO
COMMIS DE BUREAU COMMIS COMPTABLE

COLLEGE RECONNU POUR FIN DE SUBVENTION PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION DU QUEBEC

COLLEGE O'SULLIVAN LIMOILOU
1006, 3e Avenue
Québec, P.Q.
Tél.: (418) 523-4769

CERAMIQUE DECOR IMPORTATEUR • DISTRIBUTEUR

4220, 3^e AV. O., 627-0122

• Service de planification et décoration gratuit
• Lavabos sur colonne, bains romains, robinets, etc...
• Au-delà de 800 modèles de céramique en magasin
• Eviers de cuisine

**SELLES, TENAX, KOHLER
CUISIFORM (CUISINES MODERNES)**

dès lundi 9h00 a.m.,
des réductions jusqu'à

50%

sur nos chaussures printemps-été

chaussures habillées	\$34 ⁹⁵
val. rég. \$50.00 à \$70.00	réduites à
chaussures habillées	\$29 ⁹⁵
val. rég. \$40.00 à \$48.00	réduites à
chaussures de toile	\$19 ⁹⁵
val. rég. \$27.00 à \$45.00	réduites à
sandaes d'été ou tout-aller	\$17 ⁹⁵
val. rég. \$30.00 à \$35.00	réduites à
sandaes d'été ou tout-aller	\$12 ⁹⁵
val. rég. \$20.00 à \$27.00	réduites à
sacs à main sport ou toilette	réduits de 40%

J-paul fortin

914 SAINT-JEAN PLACE LAURIER
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS D'YOUVILLE

Agence de presse libre

La mise au point "finale" de Fox soulève l'incrédulité

par Louis TARDIF
du bureau du Soleil

OTTAWA — C'est avec des accents aigus d'incrédulité que l'opposition a accueilli, hier, aux Communes la déclaration du solliciteur général, M. Francis Fox, qui se voulait la mise au point finale sur toute l'affaire de l'Agence de presse libre du Québec.

Dans un texte de 11 pages, le solliciteur général du Canada, sans convaincre nullement ses collègues de l'autre côté du parquet qui avaient de temps en temps des sursauts à haute voix, comme "invraisemblable", "impossible" relate chronologiquement les événements qui se sont déroulés à partir de la nuit du cambriolage, le 7 octobre 1972 jusqu'à jeudi où le ministre de la Justice du Québec décidait d'instituer une enquête sur cette affaire.

Il ressort principalement de l'exposé de M. Fox que

- le solliciteur général du temps, M. Jean-Pierre Goyer, avait été bel et bien informé de la descente de la police mais qu'il avait jugé "invraisemblable" que la Gendarmerie royale se soit prêtée à un vol de documents et qu'il n'y avait donc pas donné suite.

- que la déclaration du ministre

de la Justice Jérôme Choquette, le 12 octobre 1972, "n'était pas conforme aux faits".

- que le successeur de M. Goyer, M. Warren Allmand n'a pété mis au courant de cette affaire qu'en mars 1976, après les déclarations de l'agent Samson, trouvé coupable d'avoir déposé une bombe à Montréal.

Il faut tout de suite préciser que selon M. Fox, il n'existe aucun papier, aucune note ou mémo prouvant que les déclarations qui lui ont été faites par les hauts-gradés de la gendarmerie à Ottawa et par M. Goyer, maintenant ministre des Approvisionnements et services sont conformes aux faits.

Mais M. Fox ne s'embarrasse pas de tels scrupules de l'Opposition et prête une foi absolue à son collègue ministre et aux membres de la GRC "dont il n'a aucune raison de douter de la bonne foi".

Aux reproches de oui-dire et de demi-vérités des conservateurs, M. Fox oppose l'honnêteté proverbiale de ce corps d'élite qu'est la GRC à un point tel que l'inspecteur Cobb qui s'est reconnu coupable d'avoir perpétré illégalement une descente sans mandat, n'a reçu que promotion et notes de bonne conduite depuis ce temps, sans compter évidemment son blanchissage complet par le juge Roger Vincent.

D'abord la GRC à Ottawa n'a pas répondu au télégramme des employés de l'APLQ qui informaient trois jours plus tard le lundi 9 octobre, les autorités politiques et policières des deux capitales.

M. Goyer, lui, recevait une lettre enregistrée et copie du télégramme.

Elles ne lui parvinrent jamais, l'adjoind du solliciteur le lieutenant colonel John Cameron "s'étant comporté selon la pratique usuelle", référa la lettre directement à la GRC sans "que le ministre en prit connaissance".

Le 26 octobre 1972, la GRC a recommandé, poursuit M. Fox, par écrit à l'adjoind du ministre qu'un accusé de réception "n'était pas nécessaire".

"Plus tard", M. Goyer, "se rappelle" avoir pris connaissance de la lettre. Il a demandé à la GRC pourquoi il n'en avait pas été informé. On lui a répondu qu'un tel vol de documents "tombeait sous la juridiction des autorités provinciales" et qu'en l'occurrence, la police de Montréal "faisait

enquête". Et la participation de la GRC à un vol de document a paru de plus "invraisemblable" à M. Goyer.

Ce à quoi l'opposition conservatrice et néo-démocrate répond que M. Goyer est soit menteur ou incompetent et qu'une telle affaire qui a des affinités avec celle du cambriolage du Watergate aux Etats-Unis n'a pu être traitée aussi légèrement par le ministre en question et la haute direction de la GRC.

Quant à l'ex-ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, qui déclarait le 12 octobre 1972, soit cinq jours après le cambriolage, qu'aucun des trois corps policiers, GRC, sûreté du Québec et police de Montréal n'avaient participé au cambriolage, M. Fox affirme que sa déclaration "n'est pas conforme aux faits".

D'abord, dit le solliciteur général, "rien n'indique que les autorités provinciales du Québec aient communiqué avec la GRC, à Ottawa ou à Montréal ou avec le Solliciteur général du Canada ou son bureau, avant la déclaration de M. Choquette.

Qui plus est, M. Goyer sera encore tenu dans la noirceur. Personne de la GRC, au courant du cambriolage, a jugé bon d'informer M. Goyer que la déclaration de M. Choquette était erronée", affirme le document.

La GRC, au lieu de le dire à son ministre responsable, en l'occurrence le solliciteur général du Canada, s'en remit alors aux autorités policières concernées, soit la ville de Montréal.

Voilà pour M. Goyer qui pensait lui que M. Choquette avait dit la vérité.

Et le 27 novembre 1972, M. Goyer était nommé ministre des Approvisionnements et Services et Warren Allmand prenait sa place.

Ce dernier comme on le sait, a été informé de la chose une fois seulement que l'ex-agent Samson, trouvé coupable d'avoir placé une bombe, ait échappé au cours de son procès, quatre ans après le vol à l'APLQ, qu'il avait participé avec d'autres à la descente illégale en 1972 à l'APLQ.

Qu'ont reçu les hauts-gradés de la GRC pour avoir caché tant de choses à deux solliciteurs généraux, pendant quatre ans?

Le général du Service de sécurité a exprimé son mécontentement aux responsables de l'opération et les a sermonnés.

C'est tout.

Une enquête "péquisté"

L'opposition est furieuse. Elle exige des témoignages sous serment des membres et de la GRC en cause et du ministre Goyer des rapports écrits, bref une enquête complète sur toute l'affaire.

Elle prépare ses munitions pour la

semaine prochaine alors que le ministre Goyer sera de retour d'un voyage en Afrique francophone.

Pour sa part, le député conservateur Elmer MacKay préférerait que l'enquête soit faite par Ottawa, pour éclaircir la déclaration de Fox qui "soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses".

De préférence, Ottawa, ajoute-t-il,

parce que l'enquête menée par le Québec, par un gouvernement "péquisté", risque de mener à un autre affrontement entre Ottawa et Québec sur le rôle de la GRC.

Ce à quoi M. Fox répond que la GRC et son bureau sont prêts, dans le cadre où M. Bédard a situé son enquête, à apporter toute leur collaboration pour que la justice "poursuive son cours normal".

Uranium: entente canado-américaine pour éviter d'autres controverses

OTTAWA (PC) — Le Canada et les Etats-Unis sont convenus d'établir ce que le ministre de la Justice, M. Ron Basford, appelle un système d'alarme pour éviter que les groupes anti-trust ne franchissent leurs frontières.

M. Bell

L'attorney-général des Etats-Unis a interrompu ses entretiens concernant l'application au Canada de la loi américaine contre les coalitions, hier, pour aller au Parlement écouter un ministre accuser les Etats-Unis d'avoir fait un geste inamical.

M. Griffin Bell et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Thomas Enders, étaient assis à la galerie des Communes lorsque le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a critiqué une fois de plus l'action détournée des Etats-Unis sur les importations et les ventes d'uranium.

M. Bell s'entretenait avec le ministre de la Justice, M. Ron Basford, de même qu'avec le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre du Commerce, M. Jean Chrétien, des enquêtes américaines relatives aux coalitions et leurs conséquences sur la souveraineté du Canada de même que sur les filiales canadiennes de sociétés américaines.

La visite de M. Bell faisait suite aux entretiens qu'avaient eu cette année le premier ministre Trudeau et le président Carter.

Les nouvelles dispositions s'appliqueront à des situations où la loi anti-trust d'un pays affecte les citoyens et les entreprises de l'autre

pays, comme dans le cas de filiales américaines établies au Canada.

M. Bell

L'attorney-général des Etats-Unis a interrompu ses entretiens concernant l'application au Canada de la loi américaine contre les coalitions, hier, pour aller au Parlement écouter un ministre accuser les Etats-Unis d'avoir fait un geste inamical.

M. Griffin Bell et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Thomas Enders, étaient assis à la galerie des Communes lorsque le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a critiqué une fois de plus l'action détournée des Etats-Unis sur les importations et les ventes d'uranium.

M. Bell s'entretenait avec le ministre de la Justice, M. Ron Basford, de même qu'avec le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre du Commerce, M. Jean Chrétien, des enquêtes américaines relatives aux coalitions et leurs conséquences sur la souveraineté du Canada de même que sur les filiales canadiennes de sociétés américaines.

La visite de M. Bell faisait suite aux entretiens qu'avaient eu cette année le premier ministre Trudeau et le président Carter.

Les nouvelles dispositions s'appliqueront à des situations où la loi anti-trust d'un pays affecte les citoyens et les entreprises de l'autre

Washington, un sous-comité de la Chambre des représentants pour examiner les activités d'un cartel international de l'uranium qu'exercent le Canada et d'autres pays.

D'autre part, l'opposition conservatrice a critiqué le cartel qui fonctionnait au début des années 70, alors que le gouvernement déclarait que le prix de l'uranium était inférieur à son coût de production, principalement à cause de mesures prises par les Américains.

Selon les députés conservateurs James Gillies (Toronto-Don Valley) et Sinclair Stevens (York Simcoe), le cartel semblait contraire à la position du Canada sur les groupements de producteurs, telle que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Le gouvernement rejeta cet argument.

Alors que la visite de M. Bell ne devait porter que sur l'application extraterritoriale de la loi contre les coalitions, les entretiens devaient embrasser un champ plus vaste, soit tout le problème concernant les répercussions de la loi américaine sur le Canada.

Le problème ne date pas d'hier. L'exemple le plus célèbre fut l'application, dans le passé, de la loi relative au commerce des Etats-Unis

avec l'ennemi, loi qui interdisait aux filiales canadiennes de sociétés américaines de commercer avec Cuba.

M. Bell ne se laissa pas impressionner par les propos violents de M. Macdonald qui, jeudi, déclara que les Etats-Unis avaient adopté des mesures protectionnistes concernant les ventes d'uranium.

Il a indiqué aux journalistes que les Etats-Unis cherchaient la conciliation afin de parvenir à une entente avec le Canada, dans l'intérêt des deux pays.

Le gouvernement canadien est mécontent du fait que les documents aux mains de la filiale canadienne de Gulf Oil Corp aient été remis au sous-comité américain enquêtant sur le cartel.

Le gouvernement ajoute que le cartel s'est constitué parce que les Etats-Unis ont coupé toutes les importations d'uranium et aidé toutes les compagnies américaines à capter le reste du marché mondial. Le Canada et d'autres pays se sont ligüés pour protéger le prix de l'uranium qui était poussé à la baisse par les agissements des Etats-Unis.

Le ministre de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a expliqué à M. Gillies que le Canada avait agi de la sorte pour protéger les emplois et les industries de notre pays.

Au dire du ministre, le groupe des producteurs d'uranium a fonctionné jusqu'en 1975. A ce moment-là les Etats-Unis, qui avaient refusé de s'associer avec les producteurs de quelque manière que ce soit, changèrent leur point de vue et formèrent l'Uranium Institute que nous connaissons aujourd'hui.

A l'extérieur des Communes, M. Gillies a déclaré qu'il y avait une contradiction entre le fait que le Canada ait un cartel restreignant le commerce de l'uranium et le fait qu'il assiste à la conférence internationale de Genève sur les tarifs destinée à libéraliser le commerce.

Il a suggéré au ministre de la Consommation, M. Tony Abbott, que le Canada ait deux politiques: l'une, selon laquelle les cartels sont appropriés si le gouvernement a un intérêt dans une entreprise faisant partie d'un cartel; l'autre, selon laquelle les cartels sont contraires à l'intérêt public si le gouvernement ne participe pas à l'affaire. La société d'Etat Eldorado Nuclear intervient dans la plupart des exportations d'uranium.

En attendant, les Conservateurs ont refusé d'appuyer à l'unanimité une résolution proposée aux Communes par le député libéral d'Algoma, M. Maurice Foster, résolution qui aurait exprimé l'appui à l'action du gouvernement.



M. Francis FOX

2⁹⁰ **9⁹⁰** **9.90** **9.90** **9.90**

Tout ce qu'il y a de plus frais pour la saison chaude!

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

AVEZ-VOUS UN VIEUX MANTEAU DE FOURRURE ?

Faites confectionner un chaud manteau d'hiver doublé de votre vieux manteau de fourrure

SEULEMENT \$350

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'automne!

Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed, worsted, tissu camel hair et aussi en popeline, dans les tons de brun, ton, camel, vert. Venez voir ça au 2e étage.

525-4841
CONFECTION POUR DAMES LOCAL 30

laliberté MAIL ST-ROCH

AVIS à nos annonceurs

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés toute la journée, le vendredi 24 juin, Fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Nous prions donc nos annonceurs de prendre note du calendrier suivant afin de s'assurer de la parution de leurs annonces.

DATE DE PARUTION	DATE LIMITE DE RECEPTION
25 juin	21 juin
27 juin	22 juin
28 juin	23 juin
29 juin	23 juin à 16h30

LE SOLEIL

Magie de l'or!
Magie des prix!
A partir de lundi!

VENTE MAGIQUE

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

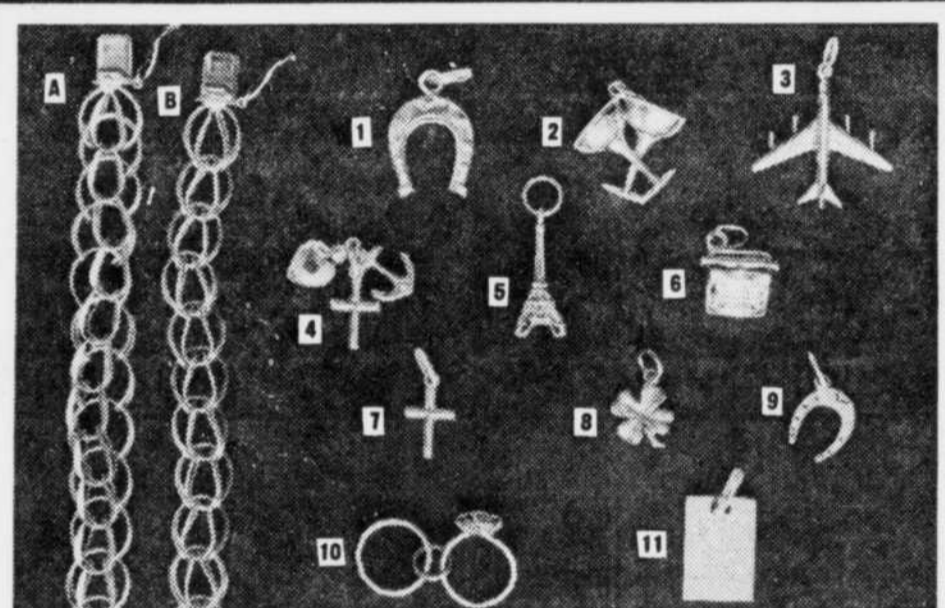
25% 30% 40% 50% DE RABAIS SUR BIJOUX EN OR 10K - 14K



VENTE 2 POUR 1

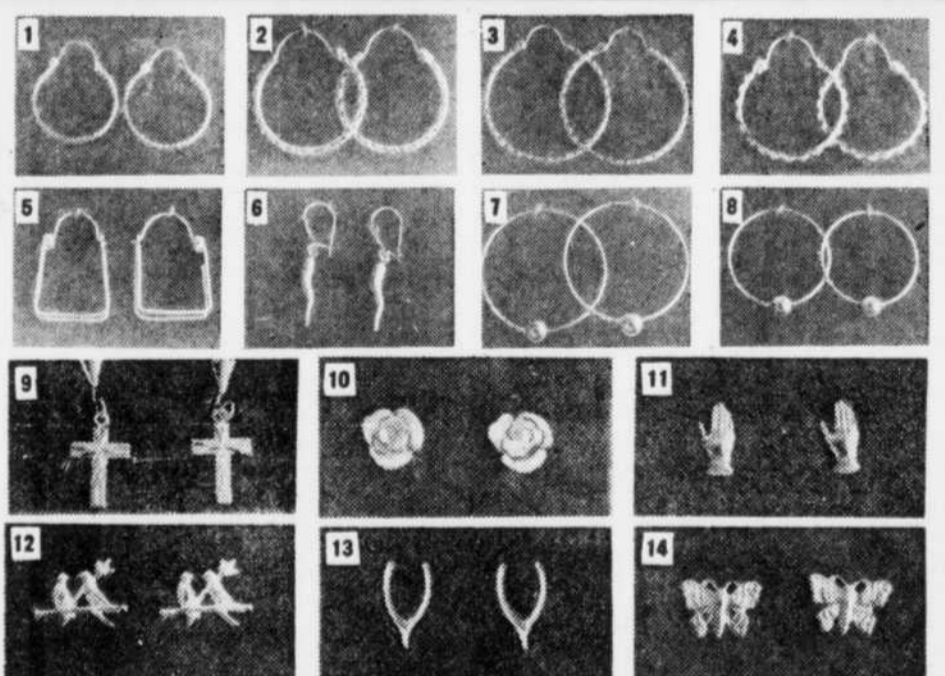
TOUS NOS BIJOUX D'ETE A SOLDER 2 POUR 1
Une occasion exceptionnelle! Vous en achetez un au prix régulier et vous en obtenez un autre GRATUITEMENT. Hâtez-vous! Cette VENTE 2 POUR 1 se terminera avec l'épuisement de notre stock de bijoux d'été aux couleurs pastels.

40% SUR BRACELETS ET 30% SUR BRELOQUES OR 10K



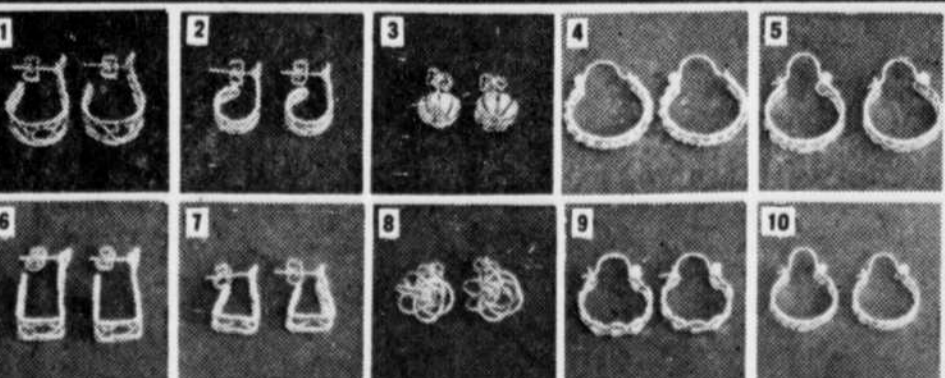
- | | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|
| 1. For à cheval.
Rég. \$18 pour \$12.60 | 4. Foi, espérance, charité.
Rég. \$17 pour \$11.90 | 7. Petite croix.
Rég. \$5 pour \$3.50 | 10. Alliance.
Rég. pour \$16.80 |
| 2. 2 coupes à champagne.
Rég. \$36 pour \$25.20 | 5. Tour Eiffel.
Rég. \$15 pour \$10.50 | 8. Trefle à feuilles.
Rég. \$15 pour \$10.50 | 11. Plaque mémo.
Rég. pour \$14.70 |
| 3. Avion.
Rég. \$27 pour \$18.90 | 6. Dartylo.
Rég. \$29 pour \$20.30 | 9. Petit for à cheval.
Rég. \$3 pour \$2.10 | |

30% SUR BOUCLES D'OREILLES EN OR 14K



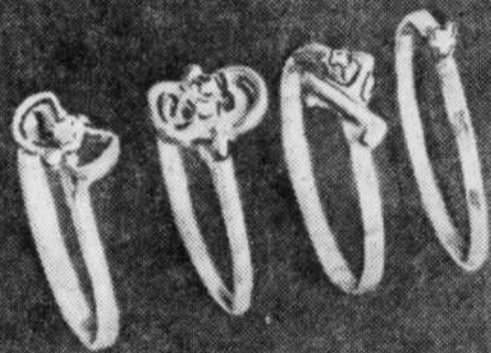
- | | | |
|---|---|--|
| 1. Anneaux ajourés.
Rég. \$49; \$34.30 | 6. Corne fini brillant.
Rég. \$24; \$16.80 | 11. Petite main.
Rég. \$19; \$13.30 |
| 2. Anneau serpent (moyen).
Rég. \$36.50; \$25.55 | 7. Anneaux avec boule (moyen).
Rég. \$16.50; \$11.55 | 12. Petits oiseaux.
Rég. \$23.50; \$16.45 |
| 3. Anneau serpent (grand).
Rég. \$60; \$42.00 | 8. Anneaux avec boule (petit).
Rég. \$15; \$10.50 | 13. Ois de poulet.
Rég. \$18; \$12.60 |
| 4. Anneaux dentelés.
Rég. \$29.50; \$20.65 | 9. Croix.
Rég. \$18; \$12.60 | 14. Papillon.
Rég. \$21.50; \$15.05 |
| 5. Anneaux doubles géométriques.
Rég. \$44.50; \$31.15 | 10. Rose.
Rég. \$29.50; \$20.65 | |

25% SUR BOUCLES D'OREILLES EN OR 10K



- | | |
|--|--|
| 1. Modèle de fantaisie coupe diamant (gros).
Rég. \$41; \$30.75 | 6. Anneaux modernes fini Florentin coupe diamant (gros).
Rég. \$37; \$27.75 |
| 2. Modèle de fantaisie coupe diamant (petit).
Rég. \$26.50; \$19.85 | 7. Anneaux modernes fini Florentin coupe diamant (petit).
Rég. \$26.50; \$19.85 |
| 3. Bouton ajouré fini Florentin et brillant.
Rég. \$29; \$21.75 | 8. Bouton à fils d'or entrelacés.
Rég. \$32.50; \$24.40 |
| 4. Anneaux de fantaisie ajourés coupe diamant.
Rég. \$32; \$24.00 | 9. Anneaux de fantaisie (moyen).
Rég. \$34.25; \$25.70 |
| 5. Anneaux à effet chaîne coupe diamant.
Rég. \$26.50; \$19.85 | 10. Anneaux de fantaisie (petit).
Rég. \$28.50; \$21.40 |

ACHAT SPECIAL
Un vrai tour de magie!



100 BAGUES EN OR 10K serties d'un véritable diamant 2 points. 4 MODELES AU CHOIX UN PRIX INCROYABLE!

\$25 CH.

A un si bas prix, ces jolies bagues se vendront rapidement. Venez au plus tôt choisir la vôtre et faites un achat dont vous serez fier longtemps.

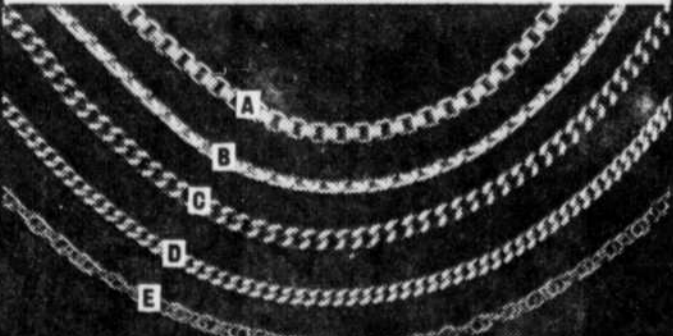
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE
TOUTE VENTE FINALE AU COMPTOIR SEULEMENT

25% SUR CHAINES EN OR 10K POUR DAMES



- | | |
|--|--|
| A- Maillons carrés.
15". Rég. \$45 pour \$33.75
16". Rég. \$48 pour \$36.00 | D- Maillons carrés, coupe diamant.
18". Rég. \$38 pour \$28.50
20". Rég. \$42 pour \$31.50
22". Rég. \$45 pour \$33.75 |
| B- Modèle forçat (moyen).
18". Rég. \$35.40 pour \$26.55
20". Rég. \$39.00 pour \$29.25
22". Rég. \$42.60 pour \$31.95
24". Rég. \$46.20 pour \$34.60
26". Rég. \$49.70 pour \$37.28 | E- Maillons carrés.
14". Rég. \$28.50 pour \$21.38
15". Rég. \$30.50 pour \$22.88
16". Rég. \$32.50 pour \$24.38
18". Rég. \$36.50 pour \$27.38
20". Rég. \$40.00 pour \$30.00 |
| C- Modèle forçat (petit).
14". Rég. \$17.50 pour \$13.13
15". Rég. \$18.50 pour \$13.88
16". Rég. \$19.50 pour \$14.63
18". Rég. \$21.00 pour \$15.75 | F- Modèle petite torsade.
14". Rég. \$13.50 pour \$10.13
16". Rég. \$14.40 pour \$10.80
18". Rég. \$15.20 pour \$11.40 |

25% SUR CHAINES EN OR 10K POUR HOMMES



- | | |
|---|--|
| A- Maillons carrés (gros format).
28". Rég. \$165 pour \$123.85 | D- Modèle forçat, maillons moyens.
18". Rég. \$81 pour \$60.75
24". Rég. \$104 pour \$78
26". Rég. \$112 pour \$84 |
| B- Modèle queue de renard.
15". Rég. \$91 pour \$68.25
18". Rég. \$110 pour \$82.50
20". Rég. \$118 pour \$88.50
22". Rég. \$129 pour \$96.75
24". Rég. \$141 pour \$105.75 | E- Maillons torsadés.
18". Rég. \$41.20 pour \$30.90
20". Rég. \$46.00 pour \$34.50
22". Rég. \$51.50 pour \$38.63
24". Rég. \$57.20 pour \$42.90
26". Rég. \$62.70 pour \$47.03
28". Rég. \$68.30 pour \$51.23 |
| C- Modèle forçat, gros maillons.
24". Rég. \$168 spécial \$126 | |

CLINIQUE "PERÇAGE D'OREILLES" TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

à notre comptoir de bijoux au rez-de-chaussée

Une belle occasion de vous faire percer les oreilles, sans douleur et en toute confiance, par une spécialiste. Les moins de 18 ans devront avoir l'autorisation légale de leurs parents ou tuteurs.

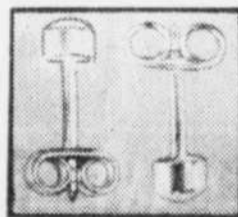


SEULEMENT

8.88

BOUCLES D'OREILLES GRATUITES

Avec le perçage d'oreilles, vous recevrez gratuitement une paire de boucles d'oreilles plaquées or, avec tige en acier chirurgical, garantie non allergène.



HEURES DE LA CLINIQUE

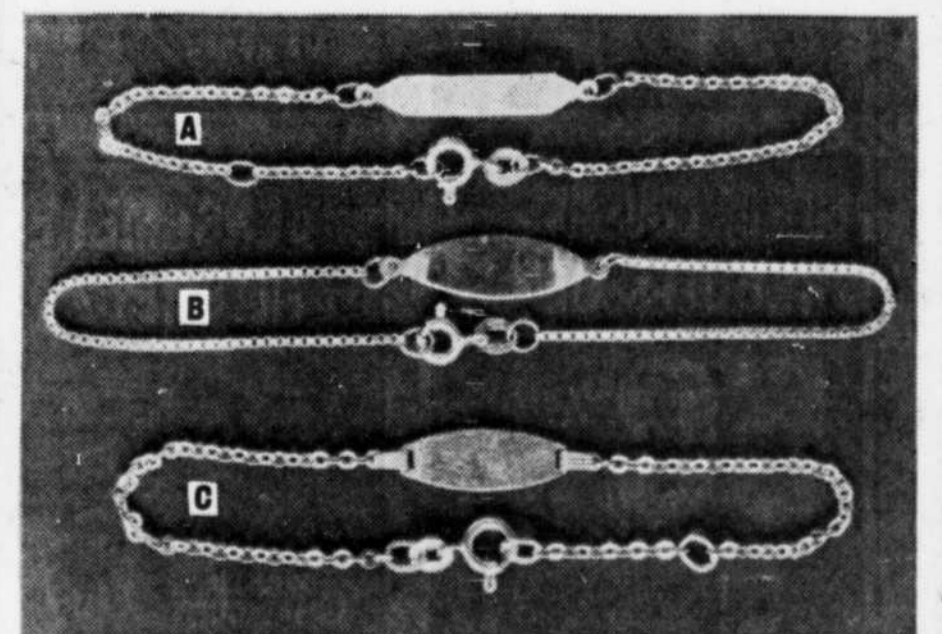
Lundi, mardi, mercredi et samedi de 10h. à 17h. Jeudi de 14h. à 21h.

25% SUR BAGUES EN OR 10K



- | | | | |
|--|---|---|--|
| Petite fleur vierge.
Rég. \$17 pour \$12.75 | Petite croix égyptienne.
Rég. \$30 pour \$22.50 | Bague avec perle.
Rég. \$18 pour \$13.50 | Coeur avec pierre.
Rég. \$30 pour \$22.50 |
| Petite fleur.
Rég. \$14 pour \$10.50 | Bague fini baroque avec pierre.
Rég. \$34 pour \$25.50 | Serpent fini baroque.
Rég. \$40 pour \$30 | Fleur surmontée d'une perle.
Rég. \$50 pour \$37.50 |
| Bague moderne avec 2 pierres.
Rég. \$28 pour \$21 | Petite fleur.
Rég. \$24 pour \$18 | Pierre montée sur griffes.
Rég. \$48 pour \$36 | Bague moderne avec pierre.
Rég. \$26 pour \$19.50 |
| Petit cabochon.
Rég. \$18 pour \$12 | Cabochon.
Rég. \$18 pour \$13.50 | Oeil de tigre.
Rég. \$36 pour \$27 | Joux esclaves.
Rég. \$24.50 pour \$17 |

33 1/3 SUR BRACELETS D'IDENTITE OR 10K



CHOIX DE 3 RAVISSANTS MODELES - SEULEMENT 100 REDUITS DU 1/3

- A- REG. \$15 POUR 9.99 B- REG. \$22 POUR 14.67 C- REG. \$25 POUR 16.67

COMMENÇANT LUNDI MATIN A 9H30

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

VENTE

UNE VENTE COMME ÇA... ÇA BAT 4 AS! VE

LOT DE 125 COUVRE-LITS A SACRIFIER
 Vaste choix de couleurs et motifs. Styles jetés entièrement piqués pour lit simple ou double. La plupart sont lavables.
PRIX MAGIQUE
\$25

LOT DE 1800 VETEMENTS DE LA SAISON A SACRIFIER
 Comprend T-shirts, blouses, bain-de-soleil (shells-réguliers ou extensibles), licous (halters). Modèles à manches courtes, longues ou sans manches, en polyester et coton. 8 à 18. P.M.G.
VAL. JUSQU'À \$20
1.50 CH.

LOT DE 1500 CHANDAILS POUR DAMES
 Modèles à manches longues en tricot acrylique ou laine de couleurs variées. P.M.G.
VAL. JUSQU'À \$17
PRIX MAGIQUES
\$2 ET \$5

LOT DE 207 IMPERMEABLES POUR DAMES
 Choix de 2 modèles soigneusement confectionnés en popeline de couleur beige, marine, rouge vin, brun, noir. 8 à 20.
VALEUR REG. \$70
PRIX MAGIQUE
\$15

ENSEMBLES SAFARI pour hommes
 Élégant style chemisier ou genre safari 4 poches. Tissu polyester et viscose facile d'entretien. Beige, vert, brun, marine. 36 à 46.
VALEUR REG. \$49
PRIX MAGIQUE
\$20

1500 PANTS pour
 Confection beau tissu polyester variées. 2
VAL. PR

LOTS DE RIDEAUX A PRIX REDUITS DE
25% à 50%
 Choix varié de motifs, couleurs, textures et qualités. Grandeurs désassorties disponibles dans des styles à plis français, passe-fringle, autrichien, etc.

MANTEAUX POUR DAMES
 Manteaux d'automne soigneusement confectionnés en tweed, herringbone ou donegal. Couleurs variées. 5 à 15.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
\$15

IMPERMEABLES POUR DAMES
 Choix de plusieurs modèles, incluant mantes. Belle confection en popeline de teintes variées. 5 à 15.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
\$10

LOT DE JUPES POUR DAMES
 Jupes courtes ou longues. Confection soignée en coton ou velours de couleurs variées. 8 à 18 et grandes tailles.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
5⁰⁰

BAS-CULOTTES POUR DAMES
 Modèle entièrement nu, en beige ou épice. Aussi disponible, modèle avec pied et culotte renforcés, dans les mêmes couleurs. GRS: A- 95 à 125 lb, B- 130 à 155 lb.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
2 PAIRES \$1 POUR

RIDEAUX A CANTONNIERE
 Tissu rayonne et polyester, lavable et sans repassage. Couleur champagne orné de tulipes. Brise-bise 60 x 36 po. et cantonnière 54 x 11 po. Quantité limitée.
PRIX MAGIQUE
2.99

BOURSES D'ETE POUR DAMES
 Choix de 2 modèles. Belle confection en filet croché de couleur beige seulement.
REG. \$7
PRIX MAGIQUE
1.70

SACS A MAIN POUR DAMES
 Confection soignée en similicuir facile d'entretien. Choix de tan ou gingembre.
REG. \$12
PRIX MAGIQUE
3⁰⁰

PARAPLUIES POUR DAMES
 Parapluies réguliers avec poignée de fantaisie et fourreau. Tissu acétate de teintes unies ou à motifs.
PRIX MAGIQUE
3⁰⁰

300 ROBES COURTES D'INTERIEUR
 Modèle avec ou sans manches, de teintes unies ou à motifs variés. P.M.G. XG. XXG.
REG. \$10
PRIX MAGIQUE
3⁹⁹

RABAIS 50% SUR 3 LOTS DE TISSUS
 Pour rideaux ou tentures. Choix de textures, motifs et couleurs. Largeur de 45 à 48 po. dans le lot.
SPECIAL LA VERGE
1⁰⁰ 1⁵⁰ 2⁰⁰

VESTE YALE POUR HOMMES
 Veste sans manches, en denim délavé de bonne pesantueur. 10 onces. Marine. XP-P.M.G.
REG. \$12
PRIX MAGIQUE
4⁰⁰

JEANS YALE POUR HOMMES
 Solide confection en denim délavé. Pesantueur 10 onces. Couleur marine. Grs 24 à 34.
REG. \$20
PRIX MAGIQUE
9⁰⁰

1450 CHEMISES POUR HOMMES
 Marques réputées. Chemises de toilette à manches longues de teintes unies ou motifs variés. Légers défauts n'affectant pas la qualité ni la durabilité. 14 à 17.
VALEURS JUSQU'À \$24
SPECIAL
5⁰⁰

200 PANTALONS COURTS POUR HOMMES
 Idéal pour les journées chaudes. Mini-short en polyester lavable et facile d'entretien. Grs: 28 à 36.
REG. \$7.95
PRIX MAGIQUE
3⁰⁰

LOT DE COUSSINS REDUITS DE
50%
 Formes, grandeurs, couleurs et tissus variés. Quantité limitée. Premiers arrivés, premiers servis.

ENSEMBLES FILLETES 2 A 6X
 Choix de 2 modèles. Comprend T-shirt et short de couleurs variées. Tissus faciles d'entretien.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
3⁰⁰

JAQUETTES POUR FILLETES
 Modèle à manches courtes ou longues soigneusement confectionné en tissu 100% coton imprimé. 2 à 6x et 8 à 14.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
4⁰⁰

BLOUSES POUR FILLETES
 Belle confection en tricot polyester et coton à motifs de fantaisie. Couleurs assorties. Grs: 4 à 14.
VALEURS JUSQU'À \$12
SPECIAL
5⁰⁰

PANTALONS POUR FILLETES
 Choix de plusieurs modèles. Confection soignée en tissu 100% coton de couleurs variées. Grs: 7 à 14.
VALEURS JUSQU'À \$8
SPECIAL
3⁰⁰

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE - AUCUN ECHANGE -

MAGIQUE

NEZ VOIR ÇA AU 4^e ETAGE!



Je vous attends
lundi matin
chez Laliberté!

CLAUDE
MERCIER
ANIMATEUR
A TELE-4

**PAIRES
PANTALONS
hommes**
soignée dans un
100% polyester ou
laine de couleurs
3 à 46.
JUSQU'À \$25
PRIX MAGIQUE
6⁰⁰

**LOT DE GILETS
'T-SHIRTS'
pour hommes**
Modèles à manches courtes.
Teintes unies ou motifs variés.
Gr: P.M.G.XG. Une aubaine
à ne pas manquer.
VAL. JUSQU'À \$17
PRIX MAGIQUE
5⁰⁰

**CHANDAILS
ET VESTES
pour hommes**
Légers défauts n'affectant pas
la beauté ni la durabilité. Belle
confection en tricot de laine de
couleurs variées. P.M.G.XG.
VAL. JUSQU'À \$40
PRIX MAGIQUE
5⁰⁰

**2000
CHEMISES SPORT
POUR HOMMES**
Confection soignée dans un
beau tissu polyester, ne néces-
sitant pas de repassage. Vaste
choix de motifs et couleurs.
P.M.G.
VALEUR REG. \$12
PRIX MAGIQUE
4⁰⁰

**NOMBREUX BONS
DE \$10 \$15 ET \$25
À GAGNER PARMIS
TOUS LES CLIENTS!**

Chaque facture vous donne une chance de gagner l'un des nombreux prix attribués au moyen de cartes magiques par l'animateur Claude Mercier à partir de lundi matin jusqu'au samedi 25 juin.

**LOT DE JUPES
POUR DAMES**
Jupes droites ou avec plis, confec-
tionnées dans de beaux tissus
polyester et gabardine. Couleurs
variées. 8 à 18.
VALEURS
\$20 À \$24
SPECIAL
\$10

**2200 BLOUSES
POUR DAMES**
Modèles à manches longues. Belle
confection en polyester, coton ou
arnel facile d'entretien. Couleurs
variées. 8 à 18. P.M.G.
VALEURS
JUSQU'À \$24
SPECIAL
3.50

**BLOUSES
POUR DAMES**
Modèles à manches courtes, longues
ou sans manches en polyester ou
coton de couleurs variées. 5 à 15, 8
à 18, 38 à 44. P.M.G.
VALEURS
JUSQU'À \$35
SPECIAL
5⁰⁰

**JACKETS
POUR DAMES**
Modèles avec ou sans manches,
soigneusement confectionnés en po-
lyester ou tricot de couleurs variées.
8 à 18, 38 à 44.
VALEURS
JUSQU'À \$40
SPECIAL
5⁰⁰

**PANTALONS
POUR DAMES**
Comprend pantalons courts, pantalo-
ns longs et "knickers". Tissus
variés: corduroy, polyester, toile,
denim. Blanc ou marine. 8 à 18 et
38 à 44.
SPECIAL VENTE MAGIQUE
\$5 ET \$10

**250 ROBES LONGUES
D'INTERIEUR**
Choix de plusieurs modèles pour
plaire à tous les goûts. Rose ou
bleu. P.M.G.
REG. \$14
PRIX
MAGIQUE
5⁹⁹

**ENSEMBLES 3 MCX
POUR DAMES**
Comprend T-shirt, pantalon court
(panties) et pantalon long. Tissus
légers de teintes assorties. P.M.G.
REG. \$11 ET \$11
PRIX
MAGIQUE
3⁹⁹

**300 ENSEMBLES
T-SHIRT ET PANTIES**
Gilet T-shirt et culotte bikini (pantie)
soigneusement confectionnés en tissu
léger et facile d'entretien. P.M.G.
REG. \$7
PRIX
MAGIQUE
2⁹⁹

**CULOTTES PANTIES
POUR DAMES**
Grande variété de couleurs et
motifs. Grs: P.M.G. Achetez-en
plusieurs à ce bas prix.
REG. \$2
PRIX
MAGIQUE
60¢

**BRASSIERES COURTES
POUR DAMES**
Confection soignée. Tissus faciles
d'entretien. Couleurs et grandeurs
désassorties.
REG. \$4
ET \$6
REG. \$6.50
\$7 - \$8
1.49 2.99

**385 CHANDAILS
POUR HOMMES**
Choix de plusieurs modèles avec col
en V, col roulé ou col montant.
Couleurs assorties. P.M.G.XG.
VALEURS
JUSQU'À \$25
SPECIAL
\$10

**VESTES DE LAINE
POUR HOMMES**
Dernière nouveauté. Modèle bou-
tonné, avec ou sans collet. Teintes
variées. P.M.G.XG.
VALEURS
JUSQU'À \$35
SPECIAL
\$15

**2500 PAIRES DE
BAS POUR HOMMES**
Confection soignée en laine et nylon
ou 100% nylon extensible. Teintes
unies ou motifs variés.
VALEURS
\$2 À \$3
SPECIAL
1⁰⁰

**COMPLETS
POUR GARÇONS**
Variété de modèles et tissus pour
plaire à tous les goûts. Couleurs
variées. Grs: 8 à 18.
VALEURS
JUSQU'À \$30
SPECIAL
\$15

**PANTALONS
POUR GARÇONS**
Belle confection en tissu 100%
polyester uni. Entretien facile. Cou-
leurs assorties. Grs: 8 à 18.
SPECIAL
VENTE
MAGIQUE
4⁰⁰

**GILETS T-SHIRTS
POUR FILLETES**
Variété de modèles et tissus pour
plaire à tous les goûts. Couleurs
assorties. 2 à 6x et 8 à 14.
SPECIAL
VENTE
MAGIQUE
2⁰⁰

**GILETS T-SHIRTS
POUR FILLETES**
Modèles à manches courtes avec col
rond. Beau tissu 100% polyester de
teintes unies ou à motif de fines
rayures. P.M.
REG. \$8
PRIX
MAGIQUE
4⁰⁰

**LOT DE BAS
POUR GARÇONS**
Légères imperfections n'affectant
pas la qualité ni la durabilité. Tricot
acrylique ou laine et nylon de
couleurs et grandeurs désassorties.
SPECIAL
LA
PAIRE
50¢

**SOUS-VETEMENTS
POUR GARÇONS**
Lot comprenant camisoles ou shorts
en tissu 100% coton de couleur
vert, bleu, jaune, blanc. P.M.G.
SPECIAL
CHAQUE
MORCEAU
50¢

**GILETS T-SHIRTS
POUR GARÇONS**
Modèle avec col rond, en tricot
polyester et coton ou 100% coton
facile d'entretien. Couleurs variées.
8 à 18.
SPECIAL
VENTE
MAGIQUE
2⁰⁰

TOUTE VENTE FINALE AU 4^e ETAGE - PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS!

COMMENÇANT LUNDI MATIN A 9H.30

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

VENTE

UNE VENTE QUI BAT 4 AS, DANS TOUS LES RAYONS

AU 3° ETAGE
NAPPES A PRIX REDUITS DE 50%
 Dessus en vinyle de très belle qualité facile d'entretien et anvers en flanelle. Vaste choix de motifs et couleurs.
 52 x 52 po. Rég. 4.98 pour **2.49**
 52 x 70 po. Rég. 6.98 pour **3.49**
 60 po. rond Rég. 7.98 pour **3.99**

AU PREMIER
50%
DE RABAIS SUR BOURSES D'ETE POUR DAMES
 REG. \$8 A \$20
 Lot de bourses de belle qualité en jute ou canvas. Couleur naturel seulement.

AU 2° ETAGE
50%
DE RABAIS SUR UNIFORMES POUR DAMES
 REG. \$28 A \$32
 Modèle avec jupe ou pantalon en nylon polyester, blanc, jaune, bleu. 8 à 18. Quantité limitée.

AU 2° ETAGE
50%
DE RABAIS SUR COSTUMES DE LA SAISON POUR DAMES
 REG. \$55 A \$110
 Ensemble comprenant jacket avec jupe ou pantalon en toile, gabardine ou polyester. Teintes variées. 5 à 15 et 10 à 18.

AU PREMIER
50%
DE RABAIS SUR TOUTES NOS JUPES DE LA SAISON POUR DAMES
 Lot de jupes régulières soigneusement confectionnées en gabardine ou polyester facile d'entretien. Couleurs variées. 5 à 15 et 8 à 18.

POUR LE FOYER AU 3° ETAGE
DRAPS ET TAIES A SACRIFIER!
 Tissu 100% coton à motif floral de couleur sur fond blanc. Drap droit ou contour dans les tons de bleu, rose, melon, jaune, dans le lot. Pour lit double seulement.
 DRAP - REG. 4.99 SPECIAL CH. **3.33** | TAIES - REG. 2.49 LA PAIRE **1.63**
STORES POUR FENETRES
 Très belle qualité. Bas uni ou frangé dans le lot. Grandeurs désassorties. Choix de blanc et quelques couleurs.
 PRIX REDUITS DE **30%**
LOT DE SERVIETTES
 Comprend serviettes de bain, serviettes d'invité et débarbouillettes en belle ratine 100% coton. Variété de motifs et couleurs. Grandeurs désassorties.
 PRIX VARIES REDUITS DE: **33 1/3%**
REDUCTION DE 25%
SUR TOUS NOS TAPIS 9 X 12 PIEDS
 VALEURS \$69.50 A \$159
 Dessus 100% nylon à motifs et couleurs variés. Endos en caoutchouc mousse épais. Peut convenir à chaque pièce du foyer.

POUR DAMES AU PREMIER
BAS-CULOTTE EN NYLON OPAQUE
 Couleur beige ou épice. Grandeurs: A et B. Profitez de ce bas prix pour vous faire une bonne provision. **.29**
PARAPLUIES TELESCOPIQUES REG. \$10 **7.99**
 Modèle automatique, avec fourreau. Beau tissu acétate à motifs variés. Une aubaine à ne pas manquer.
PORTE-MONNAIE EN CUIR REG. 12.50 **6.99**
 Style français. Cuir véritable de couleur beige, noir, bleu, vert, rouge ou jaune. Très belle qualité.

AUBAINES DANS NOS 2 RAYONS DE CHAPEAUX pour dames et demoiselles

AU PREMIER	AU 2° ETAGE
CHAPEAUX DE PLUIE Belle confection en nylon ciré de couleur beige, marine ou blanc. PRIX MAGIQUE REG. 2.98 1.98	CHAPEAUX DE LA SAISON Choix de plusieurs modèles en coton, toile, etc. Couleurs assorties. VAL. JUSQU'À 7.98 PRIX MAGIQUE 2.98
VISIERES Contour en coton blanc et visière de couleur verte. Modèle ajustable. REG. 2.98 PRIX MAGIQUE 1.98	PERRUQUES Vaste choix pour plaire à tous les goûts. REG. \$35 PRIX MAGIQUE 13.98

3 LOTS DE ROBES A PRIX DERISOIRES POUR DAMES AU 2°
ROBES COURTES REGULIERES
 Vaste choix de modèles à manches courtes, longues ou sans manches. Belle confection en coton ou polyester facile d'entretien. Teintes unies ou motifs variés. 5 à 15, 10 à 18, 16 1/2 à 24 1/2.

VALEURS JUSQU'À \$40	VALEURS \$45 A \$70	VALEURS \$75 A \$100
9⁹⁹	19⁹⁹	29⁹⁹

ROBES-SOLEIL
 Variété de modèles pour plaire à tous les goûts. Confection soignée dans des tissus légers et faciles d'entretien. Couleurs et motifs variés. Grs: 5 à 15 pour dames et demoiselles.

VALEURS JUSQU'À \$30	VALEURS JUSQU'À \$40	VALEURS JUSQU'À \$50
15⁹⁹	23⁹⁹	29⁹⁹

SEDUISANTES ROBES LONGUES
 Choix de plusieurs modèles à manches courtes, longues ou sans manches. Couleurs et tissus assortis. Grs: 7 à 15, 10 à 18 et 16 1/2 à 24 1/2. Une aubaine à ne pas manquer.

REG. \$45 A \$60 PRIX MAGIQUE 19⁹⁹	REG. \$62 A \$140 PRIX MAGIQUE 29⁹⁹
---	--

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE - PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS!

MAGIQUE

S DU MAGASIN! PROFITEZ-EN!



Je vous attends
lundi matin
chez Laliberté!

*Claude
Mercier*

ANIMATEUR
A TELE 4

AUX 1° ET 2° ETAGES

50%

**DE RABAIS SUR
TOUS NOS
COORDONNES
PRINTEMPS-ETE
POUR DAMES**

Marques réputées. Lot comprenant jupes, pantalons, blouses, jackets et chandails en polyester de couleurs variées. 8 à 18 et 38 à 44.

AU PREMIER

**LOT DE CHICS
COMPLETS
AVEC VESTE
POUR HOMMES**

Confection soignée en laine et polyester de belle qualité. Choix de beige, bleu pâle, marine, bleu moyen, gris ou vert pâle. 36 à 46 rég. et court, 40 à 46 corpulent rég.

PRIX MAGIQUE

\$69

AU PREMIER

**COMPLETS AVEC
PETITE VESTE
100% LAINE OU
LAINE/POLYESTER
POUR HOMMES**

Tous des complets de haute qualité et de belle apparence. Teintes unies ou motifs à rayures. 36 à 46.

VAL. JUSQU'À \$170

\$89

**NOMBREUX BONS
DE \$10, 15 ET \$25
A GAGNER PARMIS
TOUS LES CLIENTS!**

Chaque facture vous donne une chance de gagner l'un des nombreux prix attribués au moyen de cartes magiques par l'animateur Claude Mercier, à partir de lundi matin jusqu'à samedi 25 juin.

**3 LOTS - MANTEAUX ET IMPERS
POUR DAMES AU 2° ETAGE**

Variété de modèles pour tailles régulières et grandes tailles. Grs.: 5 à 15, 8 à 18 et 14½ à 24½.

REG. \$33 A \$60	REG. \$62 A \$82	REG. \$85 A \$110
19⁹⁹	29⁹⁹	49⁹⁹

**COORDONNES FORMANT 3 PIECES
POUR DAMES - AU 2° ETAGE**

Marques réputées. Comprend jacket, blouse et jupe ou jacket, blouse et pantalon en polyester de teintes variées. 8 à 18.

VALEURS \$75 A \$80	VALEURS \$81 A \$92
29⁹⁹	34⁹⁹

PRIX MAGIQUE

**MANTEAUX DE CUIR A SOLDER
POUR DAMES - AU 2° ETAGE**

Modèles courts ou longs en cuir cabretta ou peau de vache de haute qualité. Noir, tan, brun, brique. 5 à 17.

REG. \$235	REG. \$140
89⁹⁹	59⁹⁹

PRIX MAGIQUE

**TUNIQES ET GAUCHOS EN CUIR
POUR DAMES AU 2° ETAGE**

Confection soignée en cuir peau de vache de haute qualité. Couleurs variées. Grs: 5 à 13 pour dames et demoiselles.

29⁹⁹

VALEURS \$90 ET \$100
PRIX MAGIQUE

REDUCTIONS

25%

JUSQU'À

55%

**SUR VETEMENTS
DE PLAGE ET
COSTUMES DE BAIN
POUR DAMES
AU PREMIER**

Marques réputées. C'est le bon temps de venir vous choisir un ou plusieurs costumes de bain à prix d'économie. Vaste choix de couleurs et motifs pour tous les goûts, dans les tailles régulières comme dans les grandes tailles.

VETEMENTS DE PLAGE REDUITS DE 50%

MAILLOTS 1 ET 2 PIECES

REG. \$40 A \$48	SPECIAL 29.99
REG. \$32 A \$38	SPECIAL 23.99
REG. \$24 A \$30	SPECIAL 17.99
REG. \$18 A \$23	SPECIAL 13.49
REG. \$10 A \$17	SPECIAL 7.49
REG. \$5 ET \$6	SPECIAL 3.49
REG. \$3 ET \$4	SPECIAL 1.99

POUR DAMES AU 2°

<p>ROBES D'INTERIEUR</p> <p>Modèles longs soigneusement confectionnés en coton ou polyester de couleurs variées. P.M.G.</p> <p>VAL. JUSQU'À \$31</p> <p>9.99</p> <p>ROBES DE NUIT</p> <p>Variété de modèles et tissus pour plaire à tous les goûts. Couleurs variées. P.M.G.</p> <p>REG. \$11 SPECIAL</p> <p>5.99</p> <p>ROBES D'INTERIEUR LONGUES</p> <p>Choix de plusieurs modèles. Belle confection en coton ou polyester facile d'entretien. P.M.G.</p> <p>REG. \$32 A \$55 POUR</p> <p>14.99</p> <p>GAINES-CULOTTES COURTES A SOLDER</p> <p>Modèle sans bout de jambe. Choix de blanc ou bleu. Grs.: M.G.XG.</p> <p>REG. \$8 SPECIAL</p> <p>4.99</p>	<p>ENSEMBLES DE PEIGNOIRS OU ROBES DE NUIT ET PEIGNOIR</p> <p>Beaux tissus en coton, nylon ou nylon brossé. Jaune, rose, bleu, P.M.G.</p> <p>REG. \$30 A \$46 POUR</p> <p>14.99</p> <p>JUPONS COURTS</p> <p>Confection soignée dans un beau tissu antrou garni de dentelle. Choix de noir, blanc, chair ou écru. Grandeurs désassorties.</p> <p>REG. \$9 SPECIAL</p> <p>3.99</p> <p>ENSEMBLES CULOTTE ET BRASSIERE</p> <p>Pour la baignade, bain de soleil ou détente. Nylon extensible de couleurs variées. P.M.G.</p> <p>REG. \$12 SPECIAL</p> <p>3.99</p>
---	--

**CHAUDS GILETS POUR DAMES
- EN VENTE AU PREMIER -**

Comprend cardigans longs et pull-overs à col rond. Beaux tricots de couleur camel, rouge vin, ivoire ou gris. P.M.G.

REG. \$20 SPECIAL	REG. \$30 SPECIAL	REG. \$45 SPECIAL
\$16	\$24	\$35

PARTICIPEZ AU CONCOURS TV BONANZA - COUPON GRATUIT A NOTRE RESTAURANT AU SOUS-SOL.

faits divers

Carbonneau accueille la décision du jury avec un soulagement très évident

par Marcel COLLARD

Gaétan Carbonneau, 22 ans, a éprouvé hier midi un grand soulage-

ment quand le porte-parole du jury a annoncé un verdict de culpabilité sous une accusation d'homicide involontaire coupable, modifiant ainsi l'accusa-

tion de meurtre avec préméditation préalablement portée.

Les sept femmes et les cinq hommes du jury ont pris environ six heures

pour rendre leur verdict, à l'issue de la neuvième journée du procès instruit aux assises, au palais de justice de Québec, en présence du juge Jean-Robert Beaudoin.

Au cours de l'avant-midi les jurés sont revenus devant le juge Beaudoin pour faire élucider son exposé de la veille et qui semblait avoir semé une certaine confusion relativement aux quatre verdicts possibles. Vers 11h20, le jury faisait part que sa décision était arrêtée et la divulguait une dizaine de minutes plus tard. L'anxiété se lisait sur le visage de Carbonneau qui risquait d'avoir à purger une peine ferme de 25 ans avant de bénéficier d'une libération conditionnelle dans le cas d'un meurtre prémédité (l'accusation portée) et 10 ans dans l'éventualité d'un meurtre au deuxième degré. Avant le prononcé de sa sentence, il avait jeté un regard furtif en direction de sa jeune épouse Noëlla, tout en échangeant un sourire embarrassé du bout des lèvres.

Le juge entendra les représentations du procureur du ministère public, Me René de la Sablonnière, et de

celui de la défense, Me Marc Delisle, le 22 juin, avant de rendre sa sentence.

Les observateurs, comme c'est l'habitude, y allaient de leurs prédictions avant le prononcé du verdict, étant partagés entre le meurtre au deuxième degré et l'homicide involontaire.

La défense avait réclamé l'acquiescement de Carbonneau prétextant que la mort de Michel Morand était attribuable à un malheureux accident; le ministère public avait prétendu par contre que Carbonneau, dans la nuit du 10 au 11 décembre 1976, avait prémédité son meurtre en quittant le restaurant la Bougie pour aller prendre une carabine 22 chez lui et revenir au restaurant où il aurait fait feu en direction de sa victime.

Au cours de la journée de jeudi, les jurés avaient entendu les plaidoyers des procureurs et l'adresse du juge prit fin vers 18h30. Les jurés étaient revenus après le souper en commun pour délibérer jusqu'à minuit et quelques minutes pour se présenter devant le juge et reconnaître que leur décision n'avait pas été prise.



Le Soleil, Jacques Deschênes
Carbonneau.

Les deux "fanfarons" de la "passoire" accusés d'évasion

par Marcel COLLARD

Michel Miller et Yvon Lévesque ont été accusés, hier après-midi, de s'être évadés d'une garde légitime au centre de détention de Québec, dans la journée de jeudi.

Les deux "fanfarons" ont comparu, devant le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix au palais de justice de Québec. Les

deux portaient les chaînes aux pieds en plus des traditionnelles menottes aux poignets.

Miller et Lévesque, tous deux âgés de 22 ans, ont nié leur culpabilité à l'accusation portée contre eux.

Porteurs d'un permis pour se rendre à l'infirmerie du centre de détention, les deux détenus ont omis de revenir à l'aile G 2, à sécurité intermédiaire, pour prendre la fuite du côté

de l'aile à sécurité minimum vers 9h le matin.

Repris quelques heures plus tard, les deux fugitifs ont expliqué, du moins s'il faut en croire la déclaration de Lévesque, que l'évasion n'était qu'une fanfaronnade pour démontrer la facilité d'une telle aventure.

L'enquête préliminaire a été fixée au 5 juillet.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE!



PARTICIPEZ AU 39^e CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOS KODAK

DU 4 JUIN AU 23 JUILLET 1977

PRIX A GAGNER: GRANDS PRIX INTERNATIONAUX:

VALEUR TOTALE DE **\$57,520**

2 premiers prix de \$5,000

(ou un voyage photo-safari autour du monde pendant 30 jours pour 2 personnes, plus \$1,000 en argent).

2 deuxièmes prix de \$4,000

(ou un voyage photo-safari en Europe pendant 21 jours pour 2 personnes, plus \$500 en argent).

2 troisièmes prix de \$2,500

(ou un voyage photo-safari au Mexique pendant 14 jours pour 2 personnes plus \$250 en argent).

2 quatrièmes prix de \$800

(ou un voyage photo-safari à Hawaii pendant 7 jours pour 2 personnes plus \$100 en argent).

2 cinquièmes prix de \$800

(ou un voyage photo-safari aux Antilles pendant 7 jours pour 2 personnes plus \$100 en argent).

Aussi:

10 prix d'honneur de \$500

100 prix spéciaux de noir et blanc de \$100

100 prix spéciaux de mérite, couleur, de \$100

PRIX CANADIENS (valeur totale de \$1,800)

Les photos canadiennes n'ayant remporté aucun autre prix au jugement international peuvent se mériter l'un des prix suivants:

1 prix pour la meilleure photo canadienne noir et blanc de \$200

1 prix pour la meilleure photo canadienne couleur de \$200

7 prix de mérite en noir et blanc de \$100

7 prix de mérite en couleur de \$100

PRIX LE SOLEIL Les photos sélectionnées par Le Soleil remportent les prix suivants dans chaque catégorie, soit une valeur de \$720

1er prix \$100

2e prix \$70

3e prix \$40

4e prix \$30

6 autres prix de \$10

LE SOLEIL Concours de Photos, 390 est, St-Vallier, Québec, Qué., G1K 7J8

REGLEMENTS:

QUI PEUT PARTICIPER

Tous les amateurs qui font de la photo pour s'amuser et non pour vivre.

COMMENT PARTICIPER

Très facile. Il suffit de choisir quelques-unes de vos meilleures photos noir et blanc, couleur ou diapositives, et de les faire parvenir au Soleil avec une enveloppe-retour adressée à votre nom et suffisamment affranchie. Pour éviter toute confusion retournées après le jugement. Elles ne devront avoir été soumises à aucun autre concours auparavant.

QUELLE SORTE DE PHOTOS CHOISIR

Les meilleures photos, les plus originales, les plus "instantanées": des photos prises sur le vif, des situations cocasses, inusitées, amusantes, des paysages de rêve, des portraits touchants, humains... bref, toutes les photos susceptibles d'éveiller l'intérêt par leur originalité, leur qualité. Ce n'est pas un concours de photos artistiques, mais bien d'instantanés. Aucun montage, composition ou superposition ne sera accepté.

QUI JUGE

Des amateurs indépendants recrutés parmi les employés du Soleil et des professionnels de l'extérieur pour la présélection du journal, soit les quatre meilleures photos de chaque catégorie. Elles seront alors envoyées au jugement international après avoir été traitées par des experts de Kodak. Dans le passé, plusieurs grands prix internationaux ont été remportés par des amateurs du Soleil et chaque année plusieurs certificats de mérite canadiens ou internationaux sont ainsi décernés.

SI VOUS ETES CHOISI

Si l'une de vos photos devait être sélectionnée pour le jugement international, LE SOLEIL vous demandera de fournir le négatif original ou la diapositive ayant servi à la réalisation de la photo et de signer un formulaire l'autorisant à utiliser cette dernière à des fins de publication. Si des personnes autres que votre famille apparaissent de façon identifiable sur une photo sélectionnée, elles devront également consentir à voir leur photo ainsi utilisée.

POUR PARTICIPER AU CONCOURS, ENVOYEZ VOS PHOTOS NOIR ET BLANC, COULEUR OU DIAPOSITIVES (pas vos négatifs), ACCOMPAGNEES D'UNE ENVELOPPE-RETOUR ADRESSEE A VOTRE NOM ET SUFFISAMMENT AFFRANCHEE, CHACUNE DE VOS PHOTOS ETANT BIEN IDENTIFIEE, ET ADRESSEZ-LES COMME SUIT AVANT LE 31 JUILLET:

CUTTY SARK

Le premier
Scotch
Whisky
léger

Le
triomphe
du
bon goût



Distillé et embouteillé en Ecosse

Un Québécois ç'a pas peur
pis ç'a bon coeur?

LE COEUR DU QUEBEC TE L'CACHE PAS



LE COEUR DU QUEBEC

annonce l'amitié et témoigne d'une force commune qu'il fait bon sentir. Aucun signe n'exprime mieux la noblesse d'âme et la générosité foncière qui fait le fond de notre caractère national. A vous de l'adopter et de lui donner une place de choix près de votre coeur québécois.

• Disponible en broche (munie d'un fermoir à sécurité) et en pendentif plaqués or avec chaîne, il veillera à votre identité. Commandez-le maintenant par téléphone ou par la poste, mais commandez-le.

• Satisfaction garantie ou argent remis. Si dans les 15 jours suivant la livraison vous n'êtes pas satisfait votre argent (moins les frais de manutention) vous sera remboursé.

• SPECIAL ST-JEAN Commandez la broche et le pendentif avec chaîne et économisez \$4.00.

• Commande téléphonique: il suffit de signaler le numéro 1-800-361-5295 sans frais de votre part ou que vous soyez de 10h. a.m. à 22h.

• Commande postale: faites parvenir le bulletin de commande à:
CREATION LIBRE ENR,
C.P. 620 STATION "A"
MONTREAL, QUEBEC
H3C 2T8

• Hâtez-vous le coeur du Québec ne battra qu'avec vous.

BULLETIN DE COMMANDE CREATION LIBRE ENR.
C.P. 620, Station "A" Montréal, Québec H3C 2T8

PENDENTIF AVEC CHAÎNE \$9.20 taxe 0.74 **\$9.94**

BROCHE \$6.90 taxe 0.56 **\$7.46**

OFFRE SPECIALE "ST-JEAN" pendentif avec chaîne et broche \$12.40 taxe 1.00 **\$13.40**

ATTENTION: Aussi disponible en or solide 10 carats ou en argent

Ci-joint mandat de poste chèque certifié payable sur livraison (C.O.D.)

portez à mon compte Chèques ou Master Charge

No

signature

Nom.....

Adresse..... Apt.....

Ville.....

Province.....

Code Postal.....

QLS-18-6-77



Souhait réalisé

Le sergent Jock Mitchell a réalisé ce que toute personne, qui a perdu de l'argent dans une machine à boules, a dû rêver de faire. Sur les ordres du juge qui a condamné le tenancier d'un club à une amende de \$500, il a procédé, au dépôt de la ville de Halifax, à la destruction de l'appareil de \$3,000, connu sous le nom de "Multiplier". Les cent dollars en 30 sous trouvés dans la machine ont été également confisqués. Après la démolition, un bulldozer a complètement rasé le "Multiplier".

Le juge Dionne croit toujours en l'efficacité de la CECO

par Richard LUPIN

Sans la moindre hésitation, le juge Denys Dionne, président de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), a réaffirmé hier ses positions quant à l'utilité des commissions d'enquête publiques dans la lutte au crime organisé.

Rejoint à Québec, lors d'un entretien téléphonique, le juge Dionne n'a pas voulu commenter les propos du solliciteur général du Canada, M. Francis Fox. Ce dernier a émis mercredi, lors d'un débat aux Communes, des doutes sérieux sur l'efficacité de la CECO dans la

lutte au monde interlope. Le solliciteur général avait souligné en outre qu'il existait de meilleurs moyens que les commissions d'enquête pour combattre les criminels.

"On s'est buté aux mêmes arguments il y a quatre ans mais nous avons démontré depuis notre savoir-faire dans ce domaine", s'est contenté de préciser le juge Dionne.

Rappelons que lors de la remise de leur rapport à l'automne 1976, les juges Jean Dutil, Denys Dionne et Marc Cordeau estimaient, rapports policiers à l'appui, que la CECO avait grandement contribué à la désorganisation du milieu criminel.

Ils avaient également insisté sur la nécessité d'accorder à la Commission d'enquête un mandat suffisamment long

qui permettrait d'examiner les problèmes en profondeur.

"Mon opinion n'a pas changé sur cette question", a ajouté le juge Dionne. Soulignons que le mandat de la CECO se terminera officiellement le 31 juillet 1977. Les commissaires enquêteurs remettront alors leurs recommandations au ministre de la Justice du gouvernement québécois.



Le juge Denys Dionne, président de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Lock-out interdit

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec vient de rendre un jugement dont la portée est d'interdire le lock-out dans les services publics, à moins que le syndicat n'ait signifié son intention de faire la grève par l'avis de huit jours prévu au Code du travail.

Le jugement a été rendu le 14 juin contre la cité de Hull, qui est ainsi reconnue coupable d'avoir décrété un lock-out illégal le 9 novembre 1974.

La Cour d'appel a ainsi renversé des décisions antérieures du Tribunal du travail et de la Cour supérieure, qui avaient acquitté la cité de Hull de l'accusation de lock-out illégal portée contre le syndicat.

Selon le tribunal d'appel, le lock-out est interdit tant que le droit de grève n'a pas été acquis. La cité de Hull n'avait pas respecté ces dispositions du Code du travail. La Cour d'appel l'a condamnée à cent dollars d'amende par jour d'infraction.

Les avocats se cotisent pour poursuivre la lutte contre le projet Payette

Une cotisation volontaire de \$50 a été décrétée par le Barreau du Québec auprès de tous les avocats de la province pour soutenir la poursuite d'une campagne de sensibilisation populaire en regard des recommandations du livre bleu du ministre Lise Payette sur l'assurance-automobile.

Le bâtonnier André Brosard s'est en effet adressé à chacun des avocats pour donner ainsi, suite aux propos qu'il leur avait tenus lors du récent congrès du Barreau, tenu à Québec au début de mai.

Faisant appel à la générosité, au sens de la solidarité et à la conviction profonde "que la cause que nous défendons dans le dossier de l'assurance-automobile est juste, honnête et correspond à l'intérêt public", Me Brosard lève le voile sur la stratégie adoptée pour informer adéquatement la population.

Dans une première étape, la campagne d'information entend publier des messages dans les quotidiens et hebdomadaires de la province, coïncidant avec la fin de la tournée du ministre Payette.

La seconde étape sera d'étudier, au moyen d'une recherche scientifique, l'impact de ces messages d'information et de la tournée de Mme Payette. Les résultats de cette recherche détermineront la qualité et la nature des moyens à utiliser, en troisième étape. Ce pourrait être un recours à des moyens audiovisuels pour sensibiliser davantage le public à la question.

Un homme brûlé dans un incendie

Un homme a subi des brûlures, hier matin, lorsque le feu a éclaté dans son lit. M. Noël Pilote, âgé de 45 ans, a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Ses brûlures seraient superficielles, semble-t-il.

Les pompiers ont été alertés quelques minutes avant 1h. A leur arrivée au 776 rue de la Salle, ils ont été informés que M. Pilote était en sécurité.

Le feu a été limité au lit dont le matelas a été consumé. Le prélat de la chambre a été un peu endommagé. La fumée a causé quelques dégâts.

Une enquête a été instituée pour connaître la cause de cet incendie qui, à prime abord, aurait été provoqué par une cigarette.

ESPACE DE BUREAU A LOUER
1440 p.c., Edifice Moderne
CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC
a/s M. Louis Laperrrière
2336, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, Qué.,
Tél.: 656-5711 local 112

BUREAUX A LOUER POUR AVOCATS
Bureaux à louer pour avocats avec services communs de réceptionniste, photocopie, bibliothèque, etc...
Site excellent, rue d'Auteuil, maison historique entièrement rénovée.
Location à l'unité ou pour un groupe déjà formé pouvant aller jusqu'à cinq (5).
S'adresser à:
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION D'AUTEUIL INC.
C.P. 428
Haute-Ville, Qué.
Tél.: 694-9622

SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE DE LUNDI

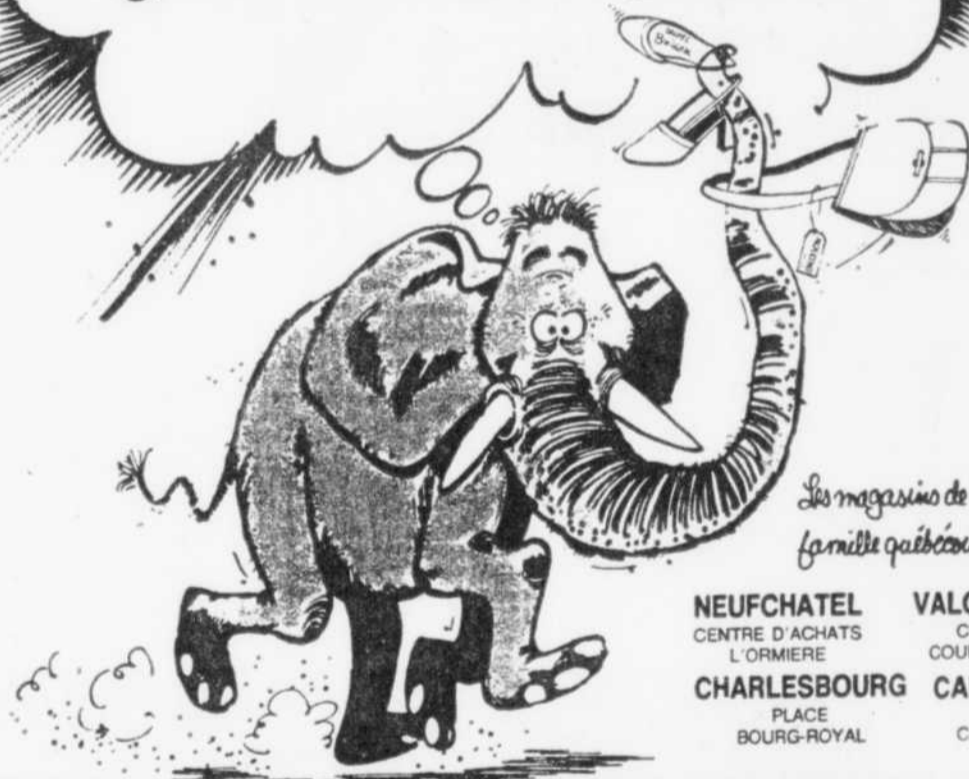
pour tout savoir sur notre

GRANDE VENTE

Rabais sur tous les articles en magasin!

LES CHAUSSURES

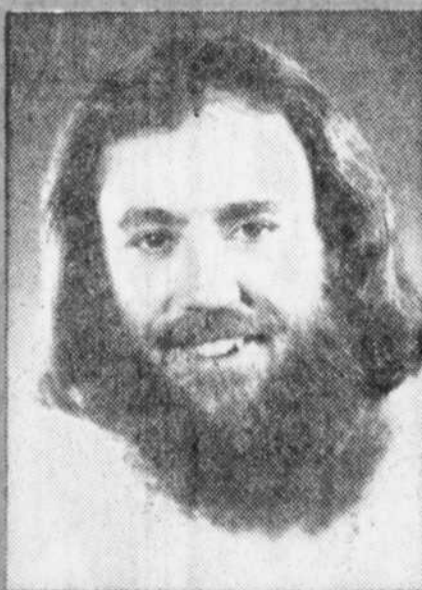
David Brisson



Les magasins de la famille québécoise

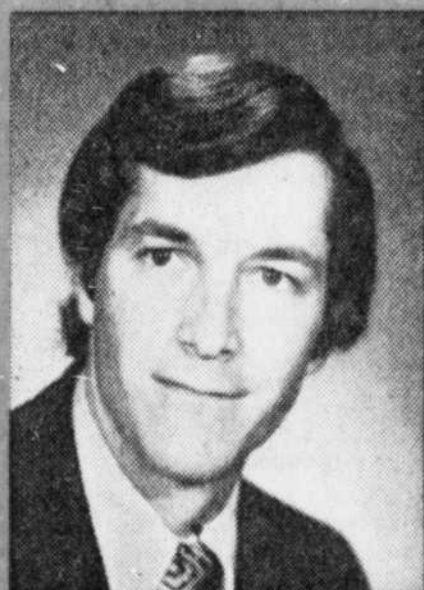
NEUFCHATEL
CENTRE D'ACHATS L'ORMIERE
CHARLESBOURG
PLACE BOURG-ROYAL

VALCARTIER
CENTRE COURCELETTE
CAP-ROUGE
MAIL CAP-ROUGE



ROBERT LAFORCE

La MAISON ESSILOR
Inventeur des fameux doubles-foyers invisibles progressifs
VARILUX
a récemment décerné un diplôme à Messieurs Robert Laforce et Jacques Poitras pour leur participation au COLLOQUE MONDIAL sur les ETATS GENERAUX DE LA PRESBYTIE qui a eu lieu en EUROPE.



JACQUES POITRAS



NOCES, BANQUETS RECEPTIONS
de tous genres
Location de salles
Hôtel Paul Baillargeon
638 Ouest, St-Vallier
529-3787

J.-P. GAULIN
RÉNOVATION
VENTE AVEC INSTALLATION
— PORTES
— FENÊTRES
— DÉCLIN ALUMINIUM
— ACIER
RÉFÉCTION DE TOITURES
ESTIMATION GRATUITE
Prix défiant toute compétition
626-2645
& Kirouac, Charlesbourg

LE SALON DE THÉ DU Café Renoir EST OUVERT EN APRÈS-MIDI DE 14H00 À 17H00, ET VOUS INVITE, A DÉGUSTER SES PETITES GOURMANDISES

SALADE VERTE	0.75	FRUITS NATURELS	0.75
OEUF EN GELEE	0.80	GATEAU MAISON	1.00
SALADE DE POULET	1.25	PATISSERIES FRANCAISES	1.00
TERRINE DE LAPIN	1.25	COUPE DE GLACE CHANTILLY	1.00
TERRINE DE VOLAILLE	1.25	SALADE DE FRUITS	1.00

71, rue d'Auteuil, Québec, tél. 694-0232



"Parents-Secours"

Le lancement officiel du programme communautaire "Parents-Secours" dans le quartier Giffard de Beauport a eu lieu, à l'école Sainte-Chrétienne. Environ 150 familles ont adhéré à ce mouvement de prévention de la délinquance, moussé par Mme Marielle Picard, et chacune a reçu l'emblème qui atteste qu'elle fait partie de "Parents-Secours". Sur la photo, le conseiller du quartier Montmorency, M. Jacques Gosselin, à gauche, et le directeur de police de Beauport, M. Emile Turgeon, ont en main un emblème. En voyant cet emblème dans la porte d'une maison, les enfants ou adultes qui ont besoin de secours pourront s'y adresser, sachant être bien reçus.

Le Soleil, Gilles Lafond

Le feu a détruit deux maisons et un hôtel à Montréal hier

MONTAL (d'après CP) — La pluie d'hier a aidé les pompiers à éteindre trois incendies qui ont fait rage dans la région de Montréal.

Plus de 12 familles ont été chassées de leur logis tôt dans la journée d'hier lorsque les flammes ont envahi une maison de rapport en brique de trois étages située à Verdun.

Trois personnes âgées ont dû être transportées à l'hôpital, souffrant apparemment de chocs ou de malaises dus à la fumée.

Le feu, qui a débuté vers 5h30 a.m. dans les hangars situés à l'arrière de l'édifice, a été maîtrisé moins de deux heures plus tard.

Douze autres familles ont été jetées à la rue lorsqu'un incendie a détruit un édifice situé dans la partie nord de

la ville et servant à des fins à la fois résidentielles et commerciales.

D'autre part, on redoute un incendie criminel dans le cas du feu qui a rasé l'hôtel Roscoe dans le Vieux Montréal. On avait entrepris de rénover l'hôtel. Aucun blessé n'a été rapporté dans les deux derniers incendies.

Moins de risques d'incendie

La pluie que l'on connaît depuis quelques heures a contribué à atténuer l'indice d'inflammabilité qui est maintenant modéré au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en Gaspésie et sur la Côte-Nord, alors qu'il est bas partout ailleurs. A la veille de la fin de semaine, les services météorologiques prévoient encore de la pluie pour la majeure partie du Québec et ces conditions atmosphériques devraient réduire le risque de nouveaux foyers d'incendie.

Depuis le début de la saison, le Québec a connu un total de 904 feux de forêt.

Selon les porte-parole du Service de protection contre le feu du ministère des Terres et Forêts, ces incendies sont attribuables en grande partie à la foudre, dans 31,4 pour cent des cas, ensuite à la récréation, dans 25,8 pour cent des cas et enfin aux

résidents dans 19,3 pour cent des cas.

Il y a aujourd'hui 20 feux de forêt en activité qui sont tous maîtrisés. On en relève un dans le sud du Québec, trois dans la région Québec-Mauricie, deux au Saguenay—Lac-Saint-Jean, huit dans la région de l'Outaouais et six dans la région du Nord-Ouest.

Accusation en rapport avec une cause de meurtre

Conrad Vigneault, âgé de 17 ans, a été référé à la cour des sessions de la paix où il a subi, hier matin, une enquête préliminaire relativement à une accusation de menaces de mort proférées par téléphone, en rapport avec une cause de meurtre, déjà inscrite devant les tribunaux.

Le juge Cyrille Potvin a

conclu qu'il y avait matière à procès à la suite de la preuve déposée par Me John d'Arcy Asselin, procureur du ministère public.

Me Pierre Michaud ayant obtenu l'émission d'une ordonnance de non publication, il nous est interdit de révéler les éléments mis en preuve.

D'ailleurs, Vigneault doit subir une autre enquête préliminaire, le 27 juin, pour un vol à main armée perpétré le 6 septembre 1976, une fraude de \$215 commise le 8 juin 1976, une évasion d'une garde légale, le 26 avril 1977 et la possession d'une arme tronçonnée le 26 novembre 1976.

CARTES D'AFFAIRES

\$11

LE MILLE

CARACTÈRES EN RELIEF

Papeterie commerciale, faire-part, cartes de tous genres.

Evariste Lavoie, Imprimeur Enr.

674, rue Kirouac, Québec 8 Tél.: 683-0808

Attention spéciale aux commandes par la poste.

GAGNANT D'UN VOYAGE EN GASPÉSIE



Dans le cadre du concours organisé par le Téléphone Rouge en collaboration avec Tournées Voyageur, M. Robert Simard, de Québec, se voit remettre deux billets pour un voyage d'une semaine, toutes dépenses payées, en Gaspésie. Dans l'ordre habituel, M. et Mme Robert Simard, gagnants, Mlle Suzanne Lessard, de Tournées Voyageur et M. Serge Saillant, pour le Téléphone Rouge.

(ANN.)

PROGRAMME DE DOCTORAT EN HISTOIRE (Ph.D.)

Programme

- Champ d'étude: histoire du Canada et du Québec aux 19e et 20e siècles.
- Approche privilégiée: histoire globale des phénomènes sociaux dans leur perspective économique et idéologique; collaboration interdisciplinaire.
- 90 crédits; 15 crédits de scolarité (maximum deux ans); 75 crédits pour la thèse (maximum six ans à compter de l'inscription initiale).

Renseignements

S'adresser dès maintenant à:

Monsieur Paul-André Linteau, directeur du programme d'études avancées
Département d'histoire, Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, P.Q. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7825

Demande d'admission au programme

- Avant le 1er août, pour la session débutant le 12 septembre 1977.

- Au:

Bureau du registraire, Service de l'admission
1187, rue de Bleury, 2e étage, local 2930
Téléphone: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

norman

NOTRE GRANDE

VENTE



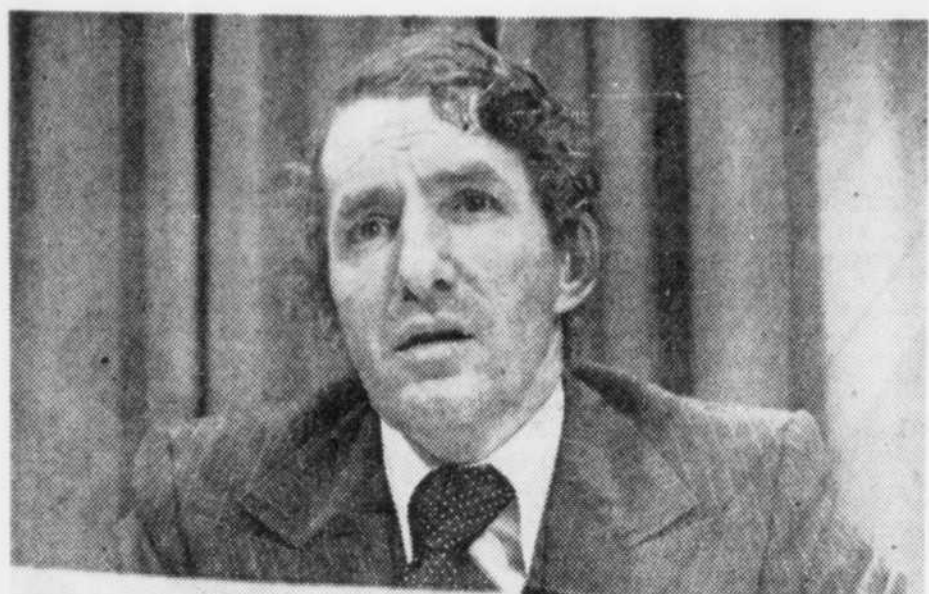
EST PROLONGÉE
D'UNE SEMAINE



QUÉBÉCOISES,
VOUS AVEZ ENCORE 5 JOURS
POUR PROFITER DE NOTRE

VENTE

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •



Le ministre québécois des Transports, Lucien Lessard, hier, lors de la conférence de presse sur la sécurité routière

Le port de la ceinture épargne bien des vies

par Richard LUPIEN

Il semble qu'on meure moins à Québec, depuis le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

C'est ce que le ministre des Transports du gouvernement québécois, M. Lucien Lessard, confirmait hier dans la Vieille capitale, lors du lancement d'une vaste campagne de sensibilisation sur la sécurité routière.

S'appuyant sur des statistiques émises par le bureau des véhicules automobiles, le ministre a souligné une baisse importante du nombre de victimes d'accidents de la route en 1976, comparativement à l'année 1975.

Ainsi, malgré une légère augmentation des accidents de la circulation en 1976 (de 164,384 à 166,206), on dénote une baisse de 8,872 blessés durant la même période et une ré-

duction de 314 morts tragiques.

Rappelons que la loi no 13 sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité est entrée en vigueur à la mi-août 1976. De son propre aveu, le ministre a cependant admis "qu'il n'y avait pas eu d'efforts entrepris depuis lors pour faire respecter cette loi".

M. Lessard a toutefois précisé que des mesures plus sévères de surveillance et de contrôle de l'état des véhicules publiques seraient prises sous peu. Invité à préciser sa pensée, il a suggéré à titre d'exemple, la mise en place de barrages routiers, lesquels permettraient, semble-t-il, un contrôle du port de la ceinture de sécurité.

Du même souffle, le ministre québécois a ajouté qu'il entend promouvoir une meilleure

coordination de l'action des patrouilleurs routiers des Transports et celle de tous les corps policiers du Québec. Commentant la faiblesse des moyens techniques actuels et l'insuffisance des ressources en personnel, il a insisté sur une collaboration plus efficace avec les ministères de la Justice et de la Fonction publique afin de réduire ces difficultés.

C'est sous le thème "Tout le monde s'attache au Québec" qu'est lancée cette campagne de sécurité routière. Selon les estimations du ministère, il en coûtera près d'un quart de million de dollars pour réaliser son objectif de sensibilisation sur le port de la ceinture.

Ainsi, du moins si on en croit le ministre Lessard, on a bien l'intention cette fois-ci d'aller plus loin que le simple énoncé de vœux pieux.

La juridiction de la cour des petites créances est portée de \$400 à \$500

"Dans le but de conserver aux dispositions relatives à la procédure de la division des petites créances de la Cour provinciale leur pleine efficacité, sa juridiction est portée de \$400 à \$500.

C'est ce qu'a expliqué le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, en déposant devant l'Assemblée nationale le projet de loi numéro 32 qui modifie le code de procédure civil du Québec.

La cour des petites créances facilite l'accès des citoyens aux tribunaux tout en diminuant les procédures et

les frais. Etant donné que la présence des avocats est interdite à cette cour et que la Chartre des droits et libertés de la personne garantit la représentation par avocat devant un tribunal, il a été nécessaire d'exclure l'application de la chartre à l'égard de la juridiction de la cour des petites créances.

Par ailleurs le champ de juridiction de cette cour sera aussi élargi à d'autres types de créances qui ne pouvaient auparavant être réclamées ou contestées devant ce tribunal.

Le projet de loi numéro 32 modifie également le quantum des biens saisissables par un créancier en faveur du débiteur, modifie le régime d'avis publics et apporte d'autres correctifs dans le but de simplifier une série d'autres procédures devant les cours de justice.

Ce projet de loi comporte une série de mesures ponctuelles destinées à améliorer le fonctionnement quotidien de l'appareil judiciaire pour un meilleur service aux citoyens.

La Cour suprême doit décider si une mère a été négligente

OTTAWA (PC) — On a demandé à la Cour suprême du Canada, hier, de décider si une mère de Windsor, en Ontario, a manifesté de la négligence, il y a huit ans, en donnant 10 cents à sa fille pour acheter une glace d'un marchand ambulant.

L'enfant, alors âgée de quatre ans, a été renversée par une voiture, en traversant la rue, et elle demeurera partiellement paralysée pour le reste de ses jours.

Selon la preuve, la petite Diane Teno était accompagnée de son frère de six ans au moment de l'accident, le 1er juillet 1969.

Elle avait acheté sa glace, de l'autre côté de la rue, et c'est en retournant chez elle qu'elle a été heurtée.

En première instance, le juge a condamné le propriétaire de la voiture et le marchand ambulant à verser \$950,000 à la victime.

Mais la Cour d'appel de l'Ontario a réduit le montant à \$875,000 et ordonné à Mme Teno d'en payer le quart, soutenant qu'elle avait été

négligente en permettant à son enfant de traverser la rue.

Devant la Cour suprême du Canada, vendredi, l'avocat de

la femme a rappelé qu'elle avait montré à ses enfants la manière de traverser une rue et qu'elle ne pouvait pas être tenue responsable de l'accident.

Un homme de Calgary sera accusé de huit tentatives de meurtre

CALGARY (PC) — La police de Calgary a annoncé, hier, que huit accusations de tentative de meurtre seront portées contre un homme de 24 ans, au moment où il obtiendra son congé de l'hôpital.

L'homme, dont l'état est grave, a été blessé de cinq balles au cours d'une fusillade qui a failli coûter la vie à huit autres personnes, dont deux policiers.

La police a raconté que le détenu, vêtu d'un uniforme

militaire et armé d'un fusil et d'une carabine, avait ouvert le feu sur des passants, jeudi soir, au centre commercial Westbrook.

Il fut finalement maîtrisé par des policiers, après un échange d'une centaine de coups de feu.

La police, qui a dit ignorer pourquoi l'homme avait agi de cette façon, a signalé qu'il semblait être en état d'ébriété.



SYSTEMES DE CLOTURES ALCAN

- Structure d'aluminium robuste
- finition email cuit
- Maillons, métal, bois
- Aucun entretien
- Installation garantie

CLOTURE ORLEANS LTEE

849-2465

EN EXCLUSIVITÉ
La fameuse batterie de cuisine "FLAVORITE" recommandée par "JULIETTE HUOT"



ACIER INOXYDABLE très épais CUISSON SANS EAU

Ensemble comprenant 23 morceaux. Un léger dépôt maintiendra le prix actuel pendant 6 mois. Aucun paiement mensuel. Payable sur livraison seulement, aucuns frais additionnels. Prime offerte pour achat comptant, aussi pour livraison faite avant trois mois.

Pour plus d'information, sans obligation de votre part, veuillez nous écrire.

LE TROUSSEAU DE LA JEUNE FILLE MODERNE Inc.
5785 est. Jean-Talon, St-Léonard, P.Q.
256-3623

NOM: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Cité: _____
Tel: _____

REV. 20/1/76

Soldes
Printemps-Eté
20% à 50%

de rabais
sur marchandise régulière

manteaux, imperméables,
robes longues ou courtes,
jupes, chandails, chemisiers, etc.

spéciaux
ULTRASUÈDE LAVABLE
manteaux, costumes,
chapeaux et sacs à main
bijoux importés

CARTES CHARGEX
AMERICAN EXPRESS
MASTER CHARGE

STATIONNEMENT GRATUIT

Jeanne
DE PARIS

Jeanne Hardy

Mail St-Roch
461 est. rue Saint-Joseph, Québec - 529-5756

Excellente nouvelle pour les
PORTEURS de LUNETTES

Des verres de plastique
aussi difficiles à RAYER que
des lentilles de verre.

Disponibles chez


Jacques Langlois
opticien
D'ORDONNANCES

475, 3e AVENUE
QUÉBEC 3
TEL.: 523-6690

HOTEL-DIEU
DE QUÉBEC
TEL.: 694-5086


Inter-Cité
COURTIER
des représentants
PLEINS D'EXPERIENCE

Maison à visiter dimanche de 2h00 à 4h00 p.m.



Maison ouverte, dimanche, de 2:00 à 4:00 heures, 57, chemin du Village, Lac-Beauport, sur 24,000 p.c. terrain boisé et paysagé, bordé par rivière Jeanne, superbe bungalow style français, garage et remise, 6 pièces spacieuses, foyer, nombreuses commodités, chauffage électrique. Bienvenu François Chabot 849-5068 - 628-6735

Maison à visiter dimanche de 2h00 à 4h00 p.m.



Maison ouverte, dimanche, de 2:00 à 4:00 heures, Giffard, Place Duroseau, arrière Maet D'Youville, magnifique 40x26, brique, grand balcon arrière, construction supérieure, secteur de choix. Yvette Boisvert 623-2080 - 628-6735

Luxueuse résidence 10 pièces, 5 chambres, foyer, carport, terrain superbement paysagé, construction Ire qualité. Elizabeth Lebrun 628-7381 - 628-6735

Beauport, transfert, secteur silencieux, bungalow arboré, brique, acier, 5 1/2 pièces, porte-pots pour terrain paysagé, pour vente rapide. Françoise Cloutier 849-5068 - André Rochette 651-3376 - 628-6735

Monte-Ville, boul. St-Cyrille, près rue Turnbull, conviendrait bureaux, 2,000 pieds plancher au R.C. Monique Auront 626-0644 - 628-6735

\$32,000, bungalow neuf, 5 pièces, 24 x 38, bien situé, occupation immédiate. Aurel Croteau 628-8167 - 628-6735

Île d'Orléans, canadienne avec galerie, 42x26, brique, foyer, magnifique terrain 15,000 p.c., boisé. Monique Boulet 658-1375 - 628-6735

Jumelé moderne, 5 1/2 pièces, fonctionnel, salle à diner avec porte-pots, base pour foyer, chauffage électrique, hypocauste 8%, tout voir. J.-G. Rochette 842-8347 - 628-6735

Charlesbourg, superbe bungalow 8 pièces, 43.5x26, toit, lave-vaisselle, garnitures et lustres inclus, terrain 70x100, arrière centre Jodie Rachel Foley 626-2207 - 628-6735

Lac-Beauport, sur 3 planchers, toit cathédrale, mezzanine, 3 chambres, foyer, carport avec sundek, vue pentes ski. Diane Rochette 842-8347 - 628-6735

653-8692

Sillery
St-Foy
Cap-Rouge
Rive-Sud

A VENDRE
Inter-Cité
COURTIER
...au service
des
Québécois

628-6735

Québec
Charlesbourg
Beauport
Loretteville

"Un courtier de votre milieu"

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

- aucune commande postale ou téléphonique
- aucune mise de côté
- premiers arrivés premiers servis

(tant que les quantités dureront)

VENTE 1/2 PRIX

Dès lundi, de 9h30 à 17h30 dans nos deux magasins

Rabais incroyables dans les rayons annoncés sur cette page. Surveillez les aubaines à venir, dans le journal. Notre VENTE 1/2 PRIX débutera le lundi 20 juin et se terminera le samedi 25 juin.

Dames et juniors

(Rayons: 542, 531, 530, 540, 541, 360, 380, 470, 475)

- Groupe de vêtements sport "Koret" et "Mr. Leonard".
- Groupe de robes pour Dames
- Vêtements sport pour Juniors et Dames
- Tous nos maillots de bain
- Vêtements de nuit et robes de détente. Robes-soleil
- Groupe de souliers chics ou sport, et sandales pour Dames

Aussi, plusieurs spéciaux offerts dans d'autres rayons

Accessoires pour dames

(Rayons 310, 340, 370, 460)

- Foulards signés "Patricia Dumont"
- Chapeaux et bourses en paille
- Pantoufles
- Bas aux genoux et bas 3/4 en nylon
- Sacs à main pour l'été

Aussi, plusieurs spéciaux offerts dans d'autres rayons



Hommes

(Rayons 600, 620, 670)

- Pantalons pour Messieurs. Vestons pour le golf
- Chemises sport à manches longues
- Gilets en tricot de coton, manches courtes
- Complots et vestons sport
- Choix de souliers

Québec seulement.

Aussi, plusieurs spéciaux offerts dans d'autres rayons

Divers

(Rayons 710)

- Sets de cuisine
- Enfants-fillette garçons**

(Rayons 431, 550, 660, 471)

- Groupe de vêtements sport pour l'été
- Groupe de souliers pour enfants.

(Rayon 800)

- Disques 45 tours discontinués

5/1.00

Aussi, plusieurs spéciaux offerts dans d'autres rayons

● 2 hrs de STATIONNEMENT GRATUIT avec tout achat de \$2.00 et plus